SCOOP
Saumos, le chaton star qui n'a jamais vu le feu
Page 7

POST-INCENDIE
Le Porge placé au centre de l'attention politique
Pages 4-5

LE Journal DU Médoc

N°1516 | 1.70€

Vendredi 25 septembre 2026
www.lejournaldumedoc.fr

BENOIT Audition
dites ouie à la vie !
SAINT-LAURENT-MÉDOC
6 Place Choteau (parking facile)
05 56 41 97 14 benoit-audition.fr


Expert de votre audition depuis 35 ans
(1) Appareils auditifs 100% remboursés. Appareils auditifs de classe I, soumis à prescription médicale. 100 % santé, sous réserve de disposer d'une complémentaire santé responsable.

Tissot Industrie voit grand au port du Verdon-sur-mer



Page 3

ÉCONOMIE. L'entreprise girondine a trouvé dans la zone industrialo-portuaire du Grand port maritime un site adéquat où assembler d'imposants éléments pour centrales nucléaires. Enfin un projet qui aboutit.



Reconstruire la forêt : l'urgence sylvicole
Pages 8-9

LESPARRE-MÉDOC

Entre le maire et Mazarin, ça déménage
Page 11

SAINTE-HÉLÈNE

Les intronisés de la Frottée à l'ail
Page 16

SPORTS

Le paradis médocain des courses à pied
Pages 20-21



L'ÉDITO |

DU NORD AU SUD

Cette semaine, à naviguer entre le nord et le sud de la presqu'île, notre souplesse journalistique est mise à rude épreuve. Au Porge, commune traversée par le mégafeu, il fallait voir ces habitants réunis sous la halle ombrière, répondant au tocsin diffusé via les réseaux sociaux, afin d'amorcer un mouvement citoyen (notre photo). Pour dire ou faire quoi ? Peser de tout leur poids, auprès des élus locaux notamment, afin d'obtenir plus vite les réponses que tous attendent, pour déblayer leurs terrains dévastés, reconstruire, reprendre une activité. C'était le dernier jour de l'été et l'on sentait cette envie de se retrouver chez ceux qui avaient fait le déplacement, liés par le choc collectif ; qu'ils soient sinistrés, beaucoup, un peu ou pas du tout. Faire corps dans cette agora avant que le soleil ne brille plus, que les saisons moins favorables ne contribuent, non pas à les plonger dans l'oubli mais à estomper les regards et les attentions multiples qu'on leur porte. Tout au nord, nous étions dans la zone industrialo-portuaire désertée, ou presque, avec ses grues de déchargement aux bras ballants. Quelque chose bouge. Une entreprise s'installe. Un hangar est en construction dans ce triangle des Bermudes, qui a vu passer moult mirages et désillusions. Le sujet « *saumons* » reste omniprésent dans les pensées, dans les discussions charpentées comme dans les sourires entendus.



PHOTO JDM

Là aussi, des habitants veulent se tenir chaud autour du feu ardent de leur opposition à ce projet d'élevage, dans lequel, selon eux, tout est à jeter. Ils ne veulent pas qu'un équilibre de vie trouvé - ou subi, c'est selon - après que l'extinction de l'ère des terminaux pétroliers, soit brisé au profit des miettes que laisserait un business financiarisé et mondialisé. Ici, les générations d'habitants naviguent au rythme des cycles industriels impulsés par le Grand port maritime de Bordeaux. Les avis favorables à Pure Salmon sont en sourdine, mais ils existent. Nous les entendons ici ou là. Eux n'ont visiblement pas envie de se réunir autour du brasero de leur opinion. Il n'y a pas que le sud et le nord. Il y a aussi le centre-Médoc, où se trouve notre journal, chamboulé par une révélation : le chaton baptisé Saumos, recueilli par les sapeurs-pompiers, n'a jamais mis un coussinet chez nous ! Choqués, nous sommes.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

POLICE
À TROIS

C'en est fini de la convention liant Pauillac à Saint-Estèphe et Cissac-Médoc, portant sur la mise à disposition, moyennant finances, de sa police municipale pour un quota d'heures (6 %). Les deux communes ont choisi, avec Vertheuil, d'opter pour un syndicat composé de trois policiers municipaux et par lequel chacune disposerait d'une action ciblant davantage ses besoins : incivilités, infractions à l'urbanisme, infractions routières, etc. Cette police, chapeautée par une commission d'élus (un titulaire, un remplaçant par village), augmentera substantiellement le temps de présence des agents. Chaque commune versera un montant proportionnel à sa population. Cette création fait l'objet d'une délibération soumise au vote dans chacun des trois conseils municipaux.

Étendre encore les ailes de saison touristique

C'est l'une des directions à prendre pour l'office de tourisme Médoc Atlantique, qui organisait un moment décontracté de fin de saison estival à La Java, lieu culturel installé dans et en dehors des murs de la Maison du Commandant, en bordure du lac, au Moutchic. L'incendie de l'été n'a pas atteint le moral de l'équipe.


PHOTO JDM



CHOISISSEZ SON CADEAU :

1 AN = 63 €
pour 52 numéros, au lieu de 74 €
soit 14 % de réduction

2 ANS = 107 €
pour 104 numéros, au lieu de 137 €
soit 21 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Tissot rivé au Verdon-sur-mer

ENTREPRISE. La vénérable entreprise girondine a trouvé dans la zone industrialo-portuaire du Grand port maritime un site adéquat pour créer son nouvel atelier, baptisé du nom de Louis Tissot. Y seront assemblés d'imposants éléments pour centrales nucléaires.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



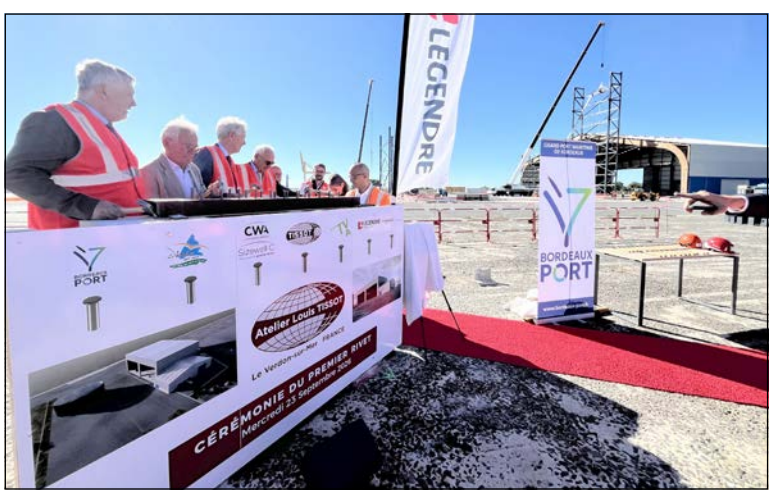
De gauche à droite : Denis et Gérard Tissot. *PHOTOS JDM*

Certains projets industriels sont annoncés avant d'être réalisables et font pschitt. Chez Tissot Industrie, c'est tout l'inverse. La société girondine basée à Podensac cultive la discrétion et l'humilité. Des valeurs qui ne sont pas incompatibles avec l'ambition de faire croître l'entreprise spécialisée dans la chaudronnerie lourde. Si on y ajoute un soupçon d'émotion familiale, l'économie industrielle prend un caractère bien moins froid que ce que l'on imagine parfois.

Un atelier de 10 000 m²

En créant un atelier d'assemblage dans la zone industrialo-portuaire du Verdon-sur-mer, pour un investissement de « *plus de 15 millions d'euros* », Tissot réalise son « *plus gros investissement en 80 ans d'existence* », explique Bertrand Fleury, attaché à la direction général et directeur achats & logistique. En bord de quai, le futur bâtiment, dont la livraison est attendue pour septembre 2027, s'inscrit dans « *l'empreinte* » du bâtiment H81, en partie conservé et sur laquelle vient s'arrimer le nouvel édifice.

Après le désamiantage de la toiture, au mois de juin dernier, « *on reconstruit mais plus haut* », indique Bertrand Fleury. Soit un atelier de 27 mètres « *sous crochets de ponts roulants* » duquel sortiront d'imposants « *colis* ». L'ensemble représentera une surface de 10 000 mètres carrés couverts, auxquels s'ajoutent les 2 500 mètres carrés existants, le tout sur un terrain de quatre hectares clôturés. L'autorisation d'occupation du territoire (AOT) signée pour trente ans avec le Grand port maritime de Bordeaux, porte sur 49 000 mètres carrés. Comme l'explique Bertrand Fleury, l'intérêt pour ce site portuaire remonte à 2023 « *dans le cadre d'une étude de faisabilité confiée à Tissot Industrie par l'Ademe pour la préfabrication de sous-composants et l'assemblage de flotteurs acier pour l'éolien flottant* ».



La cérémonie du « premier rivet » a regroupé toutes les parties prenantes du projet autour des frères Gérard et Denis Tissot.

Une douzaine de postes

En 2006, le chaudronnier a fait son entrée dans le domaine du nucléaire avec la centrale de Flamanville, dans la Manche. Sa spécialité : les enceintes métalliques de confinement des réacteurs nouvelle génération (type EPR). Depuis 2018, Tissot Industrie construit ces structures pour les réacteurs conçus au Royaume Uni par EDF, à Hinkley Point (deux EPR), ainsi que dans la centrale de Sizewell (deux EPR 2). À cette dernière, Tissot Industrie a proposé une solution consistant à livrer pré-assemblés des éléments de très grande taille plutôt que de les construire sur place. Le terminal portuaire du Verdon-sur-mer a été choisi pour cela. Si le marché « Sizewell » est prévu pour cinq à six ans, Tissot s'inscrit dans le temps long, en se positionnant sur le programme de construction de six réacteurs EPR 2 du groupe EDF (Penly, Gravelines et Bugey).

Au Verdon-sur-mer, une cinquantaine de personnes en production (chaudronniers et soudeurs) graviteront autour d'un « *noyau fixe* » d'une douzaine de postes créés. D'autres employés actuels de Tissot y seront affectés en fonction des besoins, ainsi que des sous-traitants. Environ dix personnes seront chargées du suivi de la construction et du contrôle de la qualité. Un responsable de site viendra (mutation interne à l'étude) compléter les services supports, basés au siège de Podensac.

L'émotion de Gérard Tissot

Le premier rivet du bâtiment a été symboliquement posé mercredi 23 septembre, en présence de Gérard Tissot, 80 ans, président de l'entreprise, et de son frère Denis Tissot, 74 ans, directeur général. Cette installation en Médoc revêt aussi une dimension affective, dans la mesure où c'est à Pauillac, plus précisément au Pouyalet, que leur père Louis Tissot s'est installé en 1941, avec son épouse rencontrée sur les bancs de l'école, avant de rejoindre Podensac huit ans plus tard. Il était venu participer à la reconstruction des réservoirs de la société des pétroles Jupiter, qui avaient été bombardés par les Alliés afin de priver de carburant l'occupant allemand. Ce fut la première activité de l'Entreprise de montage industriel (EMI), fondée en 1942 dans le Lot par Paul Tissot et ses deux fils, Roger et Louis. EMI a été la genèse de Tissot Industrie.

Avant d'ouvrir le concert de marteaux tapant sur les rivets, Gérard Tissot n'a pas pu cacher l'émotion qui s'est alors emparée de lui au moment d'évoquer ce passé pauillacais - qu'il a connu étant enfant, à la différence de son frère Denis, né à Podensac - et ce père qui fut « *un sacré patron* » et « *un homme exceptionnel* » dont il a conservé ce conseil : « *Dans la vie, il faut savoir mettre ses vieux chapeaux.* » Être fier, d'accord, mais « *ne pas prendre le boulard* », a exprimé le patron, se remémorant quelques grands jalons de l'histoire de Louis Tissot, qui a commencé sa carrière à 11 ans comme « *chauffeur de clous* ». Riveteur, pour la société Delattre et Frouard, où il est rentré comme apprenti, Louis Tissot est devenu chef d'équipe puis de chantier au Liban, en Égypte, en Tunisie ou encore au Maroc.

Les exigences du nucléaire

L'entreprise de taille intermédiaire emploie une centaine de salariés en France, plus de trois cents avec ses filiales au Portugal et au Royaume-Uni. Son actionnariat est familial à 90 %, tandis que les 10 % restants sont répartis entre des cadres. Le nouveau bâtiment, qui portera le nom d' « Atelier Louis-Tissot » ,matérialise les ambitions placées dans un cycle industriel ouvert voici vingt ans dans le nucléaire, après le gaz et le pétrole (qui reste son cœur de métier), puis la papeterie et le naval à Saint-Nazaire. Les pièces réalisées à Podensac, acheminées par la route, puis assemblées au Verdon-sur-mer, seront chargées sur des barges maritimes à destination de l'Angleterre et de Sizewell, entre les mois de juin et septembre, soit la fenêtre de navigation la plus favorable. Les deux *liners*, ou enceintes métalliques destinées aux deux unités nucléaires commandées par CWA sont chacune composées d'un dôme en acier carbone de 46,8 mètres de diamètre et d'un poids de 206 tonnes, surmontant trois grandes bagues tout aussi impressionnantes, ainsi qu'une sorte de soucoupe. Leurs expéditions s'échelonneront entre juin 2028 et juin 2032. La commande comporte également la réalisation de la porte principale de la piscine de refroidissement du réacteur, d'une hauteur de 13 mètres pour une largeur de 7,7 mètres et un poids de 60 tonnes.

Flamanville a été le « *ticket d'entrée* » de Tissot Industrie, résume Régis Ulrich, directeur général adjoint. Pour démontrer son savoir-faire, le chaudronnier girondin a dû s'adapter au niveau d'exigence du nucléaire, notamment dans la qualité des soudures. Ce marché permet à la société, dont 90 % de l'activité se faisait jusqu'alors à l'export, notamment en Afrique, de ramener une partie de son chiffre d'affaires sur le sol français et européen. ■

► SAUVETAGE

Un surfeur en difficulté à Lacanau

La préfecture maritime de l'Atlantique indique dans un communiqué que, mercredi 23 septembre, le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Codis 33) a relayé au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Atlantique (Cross-A) Étel le signalement d'un témoin faisant état d'un nageur en difficulté au large de la plage de Lacanau. Le Cross-A Étel a pris la coordination de l'opération de sauvetage et engagé un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33), ainsi que l'hélicoptère *Dragon 33* de la Sécurité civile, tandis que les sauveteurs du poste de plage poursuivaient leurs recherches. Le surfeur a finalement été localisé par *Dragon 33*, hélitreuillé puis déposé sur la plage, où il a été pris en charge par le VSAV.

Feu éteint au Pian-Médoc

Mardi 22 septembre, deux Canadair intervenus dans le secteur du Porge pour une reprise de feu n'ont pas fait le déplacement pour rien. Ils ont permis, dans l'après-midi, de maîtriser puis d'éteindre un feu déclaré au Pian-Médoc, dans le secteur forestier situé chemin Palus, proche d'habitations et de l'aire d'accueil des gens du voyage. La propagation a été évitée. Un hectare a été brûlé.

► FEU DE FORÊT

Vigilance orange

Compte tenu des conditions météorologiques de ces prochains jours, la préfète de la Gironde a décidé d'élever le niveau de vigilance pour la prévention des incendies de forêt dans le département au niveau orange (niveau 3 sur 5) à compter du jeudi 24 septembre et jusqu'à nouvel ordre.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98 %. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Marine Le Pen en campagne auprès des sinistrés du Porge

POLITIQUE. Deux mois après l'incendie de Saumos, la présidente du Rassemblement national est venue « *écouter* » les sinistrés, les élus et les acteurs économiques. Relogement, assurances, moyens de lutte contre les feux et avenir de la forêt ont été au cœur des échanges.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Depuis l'incendie de juillet, Le Porge est devenu un point de passage pour plusieurs prétendants à l'Élysée. Après David Lisnard, Olivier Faure et François Ruffin, Marine Le Pen s'est rendue jeudi 17 septembre dans la commune la plus durement touchée par le feu de Saumos avec 183 maisons détruites. Accompagnée par la députée de Gironde Edwige Diaz, la présidente du Rassemblement national (RN) est venue écouter une poignée de sinistrés, triés sur le volet.

La rencontre s'est tenue au domicile d'une adhérente du parti, loin du secteur sinistré. Les échanges ont rapidement porté sur les premières heures de l'incendie et les moyens mobilisés pour lutter contre les flammes, notamment le délai d'arrivée des moyens aériens. « *Il y a eu certainement un certain nombre de défaillances de sécurisation* », a déclaré Marine Le Pen.

Les familles dont les maisons ont été détruites restent au cœur des préoccupations. Certaines vivent toujours dans des solutions provisoires, notamment des caravanes, dans l'attente des expertises et des indemnisations. « *On attend sans rien savoir* », a témoigné un sinistré. La candidate, favorite des sondages pour l'élection présidentielle 2027, a également soulevé la question de l'assurabilité des habitations exposées aux incendies : « *Mon inquiétude face à cette récurrence, c'est aussi le système d'assurance.* »

La visite a pris une tournure plus spontanée lorsqu'une sinistrée, Marie, l'a interpellée à la sortie. « *Pourquoi vous êtes allée dans une maison qui n'est pas sinistrée ? J'espère que vous n'êtes pas là que pour la politique* », lui a lancé la septuagénaire, qui a perdu sa maison. Marine Le Pen l'a alors suivie jusqu'à son habitation en ruine. La propriétaire y a dénoncé des actes de pillage et fait part de son épuisement face aux délais de reconstruction : « *On m'a dit qu'il faudrait trois ans pour reconstruire, je ne tiendrai pas jusque-là.* »

Les moyens de lutte au cœur des échanges

La journée s'est poursuivie au Temple autour d'une table ronde réunissant des maires de communes sinistrées, des forestiers, des agriculteurs de la Coordination Rurale 33, des représentants de la Chambre d'agriculture de la Gironde et du monde économique. Les moyens de lutte contre les incendies ont largement été évoqués. Plusieurs participants ont demandé une réflexion sur le prépositionnement des appareils dans le massif des Landes de Gascogne. Les élus ont également insisté sur la nécessité d'être davantage associés aux décisions. « *La technicité doit être à nouveau reconnue* », a notamment souligné l'un d'entre eux.

Le relogement reste une autre difficulté. « *Ils sont presque tous relogés dans le camping municipal du Porge. Mais la vie en bungalow va bien en septembre, peut-être un peu moins bien en décembre* », a rappelé Lionel Montillaud. Le président de la Communauté de communes Médullienne a également alerté sur le financement des exonérations fiscales accordées aux sinistrés, afin qu'elles ne fragilisent pas les collectivités.

Pour la filière forestière, l'urgence porte désormais sur l'évacuation des bois brûlés, alors que les débouchés sont limités et les prix fortement dégradés. Bruno Lafon, président de la DFCI Aquitaine, a appelé à une politique forestière renforcée et à davantage de moyens pour l'entretien des massifs. Plusieurs participants ont également estimé que les enseignements des incendies de 2022 n'avaient pas été suffisamment suivis d'effets. « *Les préconisations faites à l'époque étaient de segmenter les forêts en créant des parcelles agricoles irriguées tout autour. C'était le meilleur des coupe-feu* », a rappelé un membre de la Chambre d'agriculture, qui souhaite la création d'une « *ceinture verte* » autour de la métropole bordelaise pour protéger les zones habitées et les sites industriels. La question de l'entretien des pare-feu créés en urgence pendant l'incendie a également été abordée. « *Il faut trouver des usages à ces pare-feu.* »

Le rôle des agriculteurs pendant l'incendie a également été souligné. Fabrice Lagueyt, éleveur à Saint-Laurent-Médoc, a rappelé leur mobilisation sur le terrain. « *Sans eux, les pompiers et les DFCI n'y seraient pas arrivés* », a insisté Bruno Lafon, tout en appelant à mieux organiser leurs interventions.

Les conséquences économiques de l'incendie ont enfin été mises en avant. La Chambre de commerce et d'industrie de la Gironde a souligné l'impact des évacuations sur des entreprises pourtant épargnées par les flammes. La Chambre de métiers et de l'artisanat de Gironde fait état de 1 150 appels d'entreprises, principalement autour du chômage partiel, des assurances et des dispositifs d'accompagnement. Pour les acteurs économiques, l'enjeu est désormais de permettre aux entreprises de traverser une crise dont les effets pourraient se prolonger. « *On a besoin de pragmatisme et de bon sens* », ont précisé les acteurs économiques. Marine Le Pen a, de son côté, évoqué la nécessité de réfléchir à un système assurantiel adapté à la multiplication des catastrophes. À l'issue de la réunion, la présidente du RN a rappelé la nécessité de créer un dispositif complet face à ce genre de catastrophe. ■



Marine Le Pen, cheffe de fil du Rassemblement national, a rencontré une poignée de sinistrés du Porge. *PHOTO JDM*

MARINE LE PEN ACCUSE LE MAIRE DU PORGE DE S'ÊTRE MAL COMPORTÉ AVEC ELLE. IL LUI RÉPOND

« *Le maire du Porge s'est très mal comporté avec nous.* » La présidente du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, n'a pas mâché ses mots à l'égard du maire du Porge, Martial Zaninetti. Elle lui reproche notamment d'avoir refusé de la rencontrer et de lui avoir refusé l'accès à une salle « *pour des raisons politiques* ».

Contacté par nos soins, l'édile livre une autre version des faits. Une rencontre avec la responsable politique aurait, selon lui, pu être envisagée, mais le délai ne le permettait pas. « *Son équipe m'a fait une demande sous 48 heures. Pris par d'autres obligations, je ne pouvais pas me rendre disponible* », explique-t-il. Concernant la mise à disposition d'une salle, Martial Zaninetti affirme n'avoir reçu aucune demande du RN à ce sujet. « *Ce n'est pas beau de mentir* », conclut le maire du Porge.

INCENDIE DE SAUMOS.

Reçus à l'Élysée, les maires demandent d'accélérer la reconstruction

Après les incendies de l'été, les maires des communes sinistrées veulent désormais passer de l'urgence à la reconstruction. Réunis le 16 septembre à l'Élysée autour du directeur et du chef de cabinet du président de la République, ainsi que de deux experts de la mission reconstruction, les élus ont notamment insisté sur la nécessité de ne pas laisser les sinistrés attendre plusieurs mois avant de pouvoir reconstruire. « *On a demandé à l'État d'accélérer sur certains sujets qui n'avancent pas assez vite*, explique Martial Zaninetti, maire du Porge. *Face à une situation exceptionnelle, on attend des réponses exceptionnelles.* »

Le principe d'une reconstruction à l'identique a été retenu. Mais l'État doit encore préciser le cadre réglementaire qui s'appliquera aux nouvelles habitations : matériaux ininflammables, restrictions concernant les haies de résineux ou encore conditions de reconstruction sur les terrains touchés. Un texte est annoncé pour décembre. Les maires ont demandé qu'il soit publié dès octobre, afin de permettre aux sinistrés d'engager leurs démarches sans attendre. Pour les habitations isolées, situées dans les secteurs les plus sensibles, un accompagnement au cas par cas est également envisagé. « *Il faut donner des perspectives aux familles sinistrées dans la délivrance des permis de construire, en étant protégé juridiquement* », rapporte Lionel Montillaud, président de la Communauté de communes Médullienne.

Côté assurances, les maires ont demandé à l'État de mettre la pression sur les groupes d'assurances pour que les sinistrés soient indemnisés rapidement. Le gouvernement entend limiter la multiplication des expertises. « *Les premiers versements sont attendus à partir de la fin septembre, avec des propositions d'indemnisations annoncées pour la fin octobre* », indique Olivier Halard, maire du Temple. Le volet financier constitue l'autre urgence. Les élus ont demandé une exonération de taxe foncière en 2026 et 2027 pour les propriétaires sinistrés, avec une compensation financière pour les communes. Les entreprises et artisans touchés doivent également bénéficier de mesures spécifiques.

La prévention fait également partie des priorités. Les maires veulent jouer un rôle de coordinateur local, en lien avec la DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), les réserves communales et les sapeurs-pompiers. Ils attendent des propositions concrètes sur les moyens des Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), la professionnalisation des équipes et le renforcement des moyens aériens et matériels pour lutter contre les feux de forêt.

La filière bois n'est pas oubliée. Les discussions ont notamment porté sur l'indemnisation des coupes et de la replantation. « *On est plus inquiets sur la perte d'exploitation, dont l'indemnisation est à l'étude* », précise Olivier Halard. Pour éviter que les annonces ne restent sans suite, un rendez-vous de suivi doit désormais être organisé tous les deux mois. « *Nous sommes là pour porter la voix des sinistrés* », insistent les maires.

Mathieu CAURRAZE ■



Les maires des communes sinistrées par l'incendie de Saumos, avec le sous-préfet de Lesparre-Médoc, Fabien Tuleu. *PHOTO DR*

Flash Coquerel à l'écoute des témoins

MISSION D'INFORMATION. « *Quand je vais défendre les conclusions du débat, je penserai à vous* », a garanti le député, rapporteur d'une commission d'information flash portant sur le coût de la canicule et des incendies et celui des mesures de prévention à intégrer.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Faire plus vite, plus simple, plus efficace. Les témoignages recueillis par le député de Seine-Saint-Denis Éric Coquerel convergent vers ce constat. Des « *sinistrés* » du Porge et d'autres communes voisines traversées par le mégafeu de cet été étaient réunis dans la salle des fêtes du Porge, vendredi 18 septembre, pour une audition publique proposée par le parlementaire, rapporteur d'une commission d'information flash consacrée au coût de la canicule et des incendies[1]. Dans cette même salle qui fut à fleur de peau, en colère et émouvante lors de la venue de la préfète et du contrôleur général du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), l'audition parlementaire, la seule réunion externalisée de l'Assemblée nationale, fut un moment calme. Non pas apaisé, car plusieurs des témoins, principalement des habitants du Porge, ont évoqué le choc encore très présent en eux, dans les esprits et jusque dans les corps, comme l'a mentionné une infirmière libérale. À tout le moins la parole s'est-elle exprimée librement, dans un contexte organisé. Les prises de parole étaient prévues, sur inscription.

> « *Nous sommes des réfugiés climatiques dans notre propre pays.* »

« *Les paroles, on n'en veut plus. On veut des actes* », a résumé Matthieu Plessis, l'un des quatre Porgeais à avoir rencontré le Premier Ministre lors de sa venue dans la commune. Sa maison et son atelier détruits, il vit pour le moment, à 40 ans, chez ses parents. Il espère pouvoir redémarrer son activité de location de vélos, dépendante du tourisme : « *Qu'on nous aide.* » Artisan dans le bâtiment, Grégory Lallement a pu reprendre le travail, notamment grâce à des « *dons d'outils* ». Il attend de voir quelles seront les nouvelles règles de construction post-incendie. Sa maison était en pierre ; « *elle a brûlé quand même* ». Son regret : que des commissions consultatives citoyennes n'aient pas été mises en place pour que les habitants soient associés aux décisions prises pour leur avenir dans la commune. Et ce constat : « *Nous sommes des réfugiés climatiques dans notre propre pays.* »



À l'issue de l'audition publique, Éric Coquerel s'est rendu sur le terrain afin de voir de ses yeux les dégâts du feu. *PHOTO JDM*

Les inconnues de la reconstruction

Un autre Porgeais, relogé, a mis l'accent sur trois échelles de temps qui « *ne coïncident pas* » : celles de l'administration, de l'assurance et des particuliers qui ont perdu leurs biens. Sa maison, construite il y a trente ans, il ne sait pas s'il faudra la surélever pour prendre en compte le risque inondation. Et si tel est le cas, qui paiera ce surcoût ? « *Les décisions, c'est moi qui dois les prendre, et je ne sais pas sur quelles bases* », a-t-il précisé, soulignant aussi la subtilité assurantielle existant entre « *reconstruire à l'identique* » et « *reconstruire à l'équivalence* ». Pour cet autre habitant, dont la maison est elle aussi « *perdue* » et dont l'activité professionnelle (surf shop et location de vélos) se trouve à Lège bourg, depuis la visite de l'inspecteur des assurances, le 10 août, c'est silence radio. La remarque consistant à dire que si la maison n'avait pas été en bois, elle n'aurait pas brûlé, est restée en travers de sa gorge. L'atelier de son épouse, qui y préparait une future activité de mercerie, a lui aussi été détruit. Le ressenti du Porgeais tient en ces quelques mots : « *Qu'on ne nous rajoute pas des règles par-dessus des règles.* »

« *Depuis la première heure, on est en état de choc* », a témoigné Laurent Maury, traduisant ainsi un sentiment largement partagé dans le village. Le directeur du supermarché Intermarché gère, avec son épouse, depuis cinq ans, ce magasin employant 23salariés à l'année (45 en saison touristique). Parce qu'il est resté fermé durant douze jours en raison du feu, son déficit d'exploitation se monte à « *plusieurs centaines de milliers d'euros* ». Outre cet aspect purement économique, Laurent Maury constate qu'il a manqué, durant cette crise, un carrefour centralisateur des aides, « *un guichet unique* ».

Simplifier les contrats d'assurance

Car la pluralité des dispositifs peut plonger les sinistrés « *dans l'inconnu* », au risque que certains - comme cela a été signifié au cours de cette audition - décident de se débrouiller seuls. C'était aussi le sens d'une partie de l'intervention de Fabrice Barthélémy, directeur du Fonds de solidarité aux sinistrés, pour qui il faut repenser le principe de la solidarité nationale ; mieux encadrer la générosité. Autre impératif, selon lui : réfléchir à une réforme de l'indemnisation. Car le dédale des contrats d'assurance risque de perdre des sinistrés confrontés aux retards pris dans leurs dossiers en raison des réunions d'expertise contradictoires, alors que l'on sait « *quel est le sinistre et d'où il est parti* ». Un point urgent consiste, selon lui, à « *aider les sinistrés à financer le déblaiement* [de leurs terrains, N.D.L.R.] » car les assurances ne prennent pas la totalité de ce coût à leur charge.

Les propos n'étaient pas cadenassés, ni interrompus. C'est ce qu'Éric Coquerel était venu chercher : des parts de vérité, qui doivent nourrir le travail de la commission, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du budget 2027 de l'État. Son rapport doit être rendu au début du mois d'octobre. Président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire à l'Assemblée nationale, Éric Coquerel l'a dit en préambule : il n'était pas venu au Porge dans le cadre de l'élection présidentielle, à laquelle Jean-Luc Mélenchon, mentor de La France Insoumise (LFI), est candidat, ni en tant que président du groupe parlementaire LFI. Cette audition n'était pas le lieu des mises en accusations ni des applaudissements, même si quelques-uns n'ont pas pu être réprimés à l'écoute de témoignages dignes et poignants.

Reste à savoir si la vingtaine d'auditions de cette commission d'information influera sur le budget de rigueur annoncé par le Premier Ministre, notamment sur les investissements du pays consacrés à la lutte contre les incendies. « *Je pense que ça sera quand même utile* », s'est exprimé le rapporteur. ■

1. La mission d'information doit évaluer le coût actuel et futur des épisodes de chaleur extrême et de leurs conséquences, notamment sur la santé, l'activité économique, l'agriculture, les infrastructures, les bâtiments ou encore l'aggravation d'autres phénomènes climatiques. D'autre part, évaluer le coût des mesures de prévention et d'adaptation nécessaires pour en limiter les effets. Elle cherche notamment à estimer les moyens humains et financiers nécessaires afin d'apporter une réponse de politique publique adaptée dès la préparation du budget 2027.

TÉMOIGNAGE.

Deux mois après le feu : « *Il fait beau et je ne fais rien !* »

« *J'ai fait des pâtes de fruits. Vous en voulez ?* » Quelques jours après l'audition publique organisée au Porge dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire menée par le député Éric Coquerel, nous retrouvons Luc Lapèze devant le mobile-home mis à sa disposition, gracieusement pour le moment, au camping municipal de La Grigne, plus proche de l'océan que du village. Le sucre des confiseries faites maison attire les guêpes. Désormais sans terres ni toit qui lui appartienne, le Porgeais de 65 ans, habitué à travailler, tourne ce non-sens dans sa tête d'agriculteur : « *Il fait beau et je ne fais rien !* » Lors de l'audition, les mots qu'il a prononcés calmement ont résonné fortement : « *C'est une petite mort que je vis.* »

En ce dernier jour de l'été, sous la chaleur et le grand ciel bleu, le camping se vide de ses derniers vacanciers. Drôle d'ambiance. C'est un entre-deux



« *Tant qu'on a l'attention, on peut obtenir des choses* », constate Luc Lapèze. *PHOTO JDM*

et le maraîcher (Les Jardins du Porge), naturellement sensible au rythme des saisons, sait que le basculement n'est pas favorable. Il faut que sa situation et celle des autres - une vingtaine de mobile-homes sont occupés par des habitants sinistrés - évoluent rapidement. L'impératif pour lui est d'être prêt à commercialiser sa production maraîchère pour 2027. C'est en été, dans cette commune touristique, qu'il réalise les deux tiers de son activité. Indispensable pour améliorer sa condition de retraité agricole (850 euros par mois). « *L'enjeu, c'est de vivre.* »

De ses installations sur le terrain qu'il occupait depuis neuf ans par un bail agricole, il ne reste rien ou si peu. Il fait défiler sur son smartphone les photos du désastre dont il a sauvé l'ordinateur, quelques « *papiers importants* ». Le peu d'argent déjà versé par les assurances et la Mutualité sociale agricole (MSA), Luc Lapèze le met « *de côté* ». En additionnant tout le matériel détruit, il arrive à une estimation de 110 000 euros, sans compter le coût du montage des serres pour les plants et les productions précoces.

Après le passage du feu et les évacuations - à Audenge et chez sa fille, dans le Lot -, il a d'abord tenu le choc, parce qu'il le fallait. Puis ses forces l'ont littéralement abandonné : il était soudainement incapable de soulever son téléphone portable. Même conduire lui faisait « *un mal de chien* ». Luc Lapèze a consulté la cellule psychologique, s'est préoccupé de sa santé. Pour le logement, les habits, la nourriture, il vit d'une solidarité tous azimuts qui n'est pas que matérielle : « *J'ai l'attention de tout le monde.* »

À présent, il a « *repris des forces* » et va « *de l'avant* ». Il faudra repartir d'une « *feuille blanche* », sur un autre terrain, pour « *ne pas entretenir* » ce mauvais souvenir qui, s'il ne lui vaut pas des cauchemars, a tout de même troublé son sommeil. Il a fait des recherches. On lui a bien fait des propositions de terrains, mais pour le moment, c'est le flou. Il espère une aide dérogatoire, transitoire. Que « *ça bouge* ». Qu'il sache dans quelle case rentrer. Aidé, il se sent dans le même temps « *piégé* ». « *On perd notre temps* », constate-t-il.

D.B.
■

L'hommage national aux deux pompiers décédés

CÉRÉMONIE. Un hommage national a été rendu aux adjudants Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter, qui ont perdu la vie en combattant un feu de forêt à Mérignac, le 21 juillet dernier.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Suspendu entre deux grandes échelles pivotantes dressées en arche, un immense drapeau tricolore flottait avec solennité au-dessus de la place des Quinconces à Bordeaux. Au sol, casque reluisant sous le soleil, la grande famille des sapeurs-pompiers girondins était réunie. Les larmes ont coulé sur les visages face aux portraits des adjudants Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter.

Vendredi 18 septembre, en présence des familles, une cérémonie était organisée pour rendre hommage aux deux pompiers qui sont tragiquement décédés en combattant un feu de forêt à Mérignac, le 21 juillet dernier. Faisant partie des premiers secours engagés sur le sinistre, les deux soldats du feu, qui se trouvaient à bord d'un camion-citerne, ont trouvé la mort après s'être fait « *piéger* » par les flammes.

Originaires du Médoc, les deux sapeurs-pompiers servaient comme sapeurs-pompiers depuis 15 ans et comme professionnels depuis près de huit ans. Ils étaient affectés au service départemental d'incendie et de secours de Saint-Médard-en-Jalles, mais également en tant que volontaires au centre d'incendie et de secours de Saint-Jean-d'Illac. Fils d'un ancien sapeur-pompier professionnel du centre d'incendie et de secours de Lesparre-Médoc, Wilfried Schmitter, qui avait grandi à Bégadan, était passé par les jeunes sapeurs-pompiers de cette même caserne avant de devenir volontaire, puis professionnel. Il était décrit comme un excellent sapeur-pompier, passionné par son métier. Ayant servi à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris pendant sept ans, il se montrait toujours volontaire pour former les nouvelles recrues. Anthony Berthôme a été sapeur-pompier volontaire au centre de Vendays-Montalivet pendant plusieurs années. Également remarqué pour sa grande disponibilité et son état d'esprit, il se distinguait par son côté rassembleur et sa force d'initiative pour conduire des projets au sein de sa caserne. « *Il y a dans cette intervention du 21 juillet après-midi le plus terrible des paradoxes : la mission des soldats du feu a été accomplie, l'objectif de secours et de protection de la population et des biens atteint, mais au prix exorbitant de la vie de deux sapeurs-pompiers* », a déclaré Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur, qui a précisé la cérémonie d'hommage national. Les caporaux Wilfried Schmitter et Anthony Berthôme ont été cités à l'ordre de la Nation et nommés adjudants à titre posthume. Ils ont aussi été faits chevaliers de la Légion d'honneur et décorés de la médaille de la sécurité intérieure (échelon or), de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels (échelon or) et de la médaille d'or pour actes de courage et de dévouement. ■



La cérémonie d'hommage s'est tenue place des Quinconces, à Bordeaux. *PHOTO JDM*

REMERCIEMENTS.

« Le souvenir de Wilfried continuera de vivre »

Il est des silences plus doux que les mots, des pensées discrètes qui réchauffent le cœur, des gestes offerts sans rien demander, quand l'âme avance dans l'ombre et la douleur.

Vous avez été là, chacun à votre manière : par une couronne de fleurs, un message, un mot de condoléances, par une présence aux obsèques, ou simplement une pensée. Et dans ce moment où tout vacillait, vous avez allégé un peu l'infini.

Aucun mot ne saurait dire pleinement ce que vos attentions ont fait naître en nous. Mais sachez que chacun de vos gestes, si simple, si tendre, si discret, reste gravé dans nos cœurs.

Dans l'absence que Wilfried laisse désormais, votre soutien a fait naître un courage inattendu. Et lorsque reviendront des jours plus clairs, nous nous souviendrons que nous n'étions pas seuls.

Le souvenir de Wilfried continuera de vivre, dans nos gestes, nos pensées, nos souvenirs partagés. Et votre délicatesse, votre affection, lui rendent chaque jour un hommage silencieux.

Recevez notre profonde gratitude. Merci d'avoir entouré Wilfried d'amour, et de nous avoir soutenus, même de loin, quand le monde semblait s'être arrêté.

Gisèle et François Schmitter (ses parents), Sylvie, Lydie et Frédéric (ses sœurs et son frère) et Chloé, sa petite amie.



Le sourire de Wilfried Schmitter. *PHOTO FAMILLE SCHMITTER.*

■

Après avoir reçu des centaines de message de soutien, la famille de Wilfried Schmitter, mort au feu, nous a adressé ce texte en forme de grand merci.

JUSTICE.

Des habitants sinistrés unis dans une plainte collective



L'avocat Sylvain Galinat lors d'une réunion d'information du collectif le 12 août au Porge. *PHOTO IVAN MATHIE*

Le procureur Renaud Gaudeul confirme « *qu'une plainte a été déposée au parquet le 22 septembre au soir pour le compte de 36 victimes, dont 29 Porgeais* ». « *Tous déplorent un préjudice psychologique et la moitié d'entre eux déplore également des dommages matériels. La plainte dénonce notamment les faits suivants : destruction involontaire du bien d'autrui par incendie dû au manquement à une obligation de sécurité ou de prudence ; mise en danger de la vie d'autrui ; non-assistance à personne en danger ; abstention volontaire de prendre les mesures destinées à combattre un sinistre dangereux pour les personnes. Cette plainte est en cours d'analyse par mon parquet* », précise le procureur. Le collectif d'habitants sinistrés par l'incendie de Saumos du 22 juillet est assisté par l'avocat Sylvain Galinat.

Cette plainte contre X « *marque une première étape judiciaire* », indique Ludivine Daurignac, Porgeaise à l'origine de ce collectif. « *Elle vise à permettre à la justice d'établir les faits, de reconstituer précisément la chronologie de l'incendie et de sa gestion et, le cas échéant, de déterminer les responsabilités. La procédure est appelée à évoluer avec la progression du collectif, l'arrivée de nouveaux plaignants et les éléments recueillis. De nouvelles qualifications juridiques pourront être envisagées par notre avocat au regard des éléments du dossier.* » ■

« Chauvez-moi ! »

RENCONTRE (PRESQUE) IMAGINAIRE. Extrait d'une poubelle par des sapeurs-pompiers, le chaton mignon a été baptisé du nom d'un village dans lequel il n'a jamais posé les coussinets. Le félin chuintant a déjà son petit caractère.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr



Sauvé d'une poubelle, récupéré par les pompiers, le chaton à la maturité émotionnelle étonnante a pour le moment échappé à la visite des candidats à l'élection présidentielle. *CAPTURE ECRAN*

Après avoir été confiée à l'association les Chats'Pitres de la Presqu'île (Ambarès-et-La Grave), la mascotte du centre de secours de Bassens nous reçoit, en pleine forme, vibrisses et oreilles dressées. Le chaton sevré est loin de l'état - infesté de puces et de vers - dans lequel il a été trouvé dans une poubelle, par un pompier du centre de secours de Cadillac-Beguey, dans la commune de Béguey, à proximité de Cadillac-sur-Garonne. Nous qui l'imaginions s'être mis à l'abri dans une sombre cachette pour échapper au largage de retardant par l'Airbus 400 M, durant le mégafeu de Saumos ! Déception. Désillusion. Le jeune mâle âgé de trois mois n'a pas été sauvé des incendies. Ni déraciné. Il fallait que cela soit dit : Saumos n'est pas Médocain. Car il y avait une ambiguïté dans le récit médiatique de cette jolie histoire. Ou peut-être avons-nous voulu absolument croire à cette fable dont il est, à son corps défendant, la vedette.

Il préfère le « *chaumon* »

Comme tous les enfants stars - Jordy, les Jackson Five ou Macaulay Culkin -, le chaton commence à découvrir les affres de la célébrité. Saumos a beau être trimballé dans les bras de sapeurs-pompiers athlétiques et trop sympas, qui ne sont avares ni en jeux ni en câlins, c'est déjà trop pour lui. Cette surexposition, ces journalistes qui défilent au centre d'incendie et de secours et veulent absolument l'accrocher à leur tableau de chasse médiatique, lui sont devenus insupportables. Tous ces guili-guili, ces niaiseries finissent par lui sortir de ses beaux yeux. C'est que Saumos n'a pas sa langue dans sa poche. On lui donne des croquettes adaptées à son estomac délicat, les mêmes que celles utilisées par l'association qui l'a requinqué. Sauf que la nourriture n'est pas à son goût. Lui, ce qu'il préfère, c'est le poisson. Le thon, mais pas seulement. « *En pluch, j'adore le chaumon* », confirme-t-il, avec sa manière de chuinter les « *s* ». Notons que cette préférence alimentaire aurait pu lui valoir quelques coups de balai si d'aventure, il était né en Médoc. Pour le reste, les soldats du feu font de leur mieux. mais les croquettes saveur poulet, c'est pas son truc.

Surtout, cette notoriété l'oppresse. « *Saumos le chat pompier de Bassens* » sur Instagram et sur Facebook, au début c'était chouette. Une photo de la boule de poils dans le casque de pompier rutilant. Une autre avec les papattes sur le clavier d'ordinateur. C'était marrant. porteur d'espoir, au cœur d'un été de feu et de destructions, et une belle communication pour les soldats du feu. En revanche, qui s'est vraiment soucié de ce que pouvait ressentir le principal intéressé ? Aussi cajolé soit-il, notre chaton préféré étouffe. « *D'accord, ils m'ont chauvé. Mais, moi, je suis un enfant, j'ai besoin de repos. Et d'intimité ! Si ça continue, je retourne dans ma poubelle.* »

« *Et puis ils m'ont appelé Chaumos…* » Satané chuintement. Nous rectifions : « *Saumos, plutôt.* » Il reprend, ses deux belles billes bleues grandes ouvertes : « *Oui Chaumos, c'est ce que je dis. Donc, ils ne m'ont pas demandé mon avis. Je ne sais pas ce que c'est, moi, Chaumos.* »

À la caserne, c'est les griffes de l'ennui

Après nous avoir expliqué comment il s'est retrouvé dans un contenant en principe réservé aux déchets inertes - un jeu qui aurait mal tourné avec les chats voyous du coin -, Saumos se confie, vérifie que ses bienfaiteurs de la caserne ne l'entendent pas. Car il ne veut surtout pas leur faire de peine. Alors voilà : « *Je m'ennuie.* » Lui qui pensait trouver ici un rythme de vie haletant, l'aventure en somme, le voici dans un cocon doré, objet de toutes les attentions. Sur les réseaux, qu'il suit assidûment, les commentaires dégoulinants lui hérissent son poil devenu propre. Il en est même pour dire qu'elles se verraient bien elles aussi se faire adopter par un pompier charmant, comme celui avec lequel il a été photographié. « *Chi cha che trouve, ils vont me mettre sur le calendrier. Pitié, chauvez-moi !* » Maudit chuintement.

Et puis il se sent mal à l'aise d'être ainsi choyé alors que tant de ses congénères ont été perdus dans le maelstrom des incendies et des évacuations. Combien seront retrouvés et auront comme lui la chance de trouver un nid douillet ? Il a beau avoir sauvé sa peau d'une situation critique, Saumos l'intrépide songe aussi aux siens. « *J'ai envie d'être utile.* » À cela s'ajoute, il le confie, le sentiment bizarre d'être un imposteur. Qu'a-t-il fait pour mériter tout ça à part être trop mims ? On lui dit qu'il est un symbole. Son regard s'embue. Il repense à ce jour où des mains l'ont extirpé de cet endroit où l'on jette ce qui doit finir à la décharge. Le choc émotionnel est encore intense. Un pompier s'approche, lui tend un plumeau ridicule pour faire joujou. Il se prête au jeu. Miaule, fait trois galipettes, roule sur lui-même. « *Ils ont l'air si contents. Je ne peux pas les décevoir.* » Un grand gaillard arrive pour changer sa litière. Il feint d'être las, fait mine de s'assoupir et nous glisse dans un clin d'œil que, « Saumos », finalement, « *ça sonne mieux que Béguey* ». ■

Les humeurs de Mouquirouse



Bébé, mon beau souci

À y regarder de près, à moins d'en dénicher un, comme par hasard, sur un calendrier, on dirait que l'arrivée d'un bébé sur cette terre et son prénom, tiennent du parcours du combattant. Entre l'engorgement des cliniques, la carence des médecins accoucheurs qui ont aussi droit à leurs RTT, pour moi, l'arrivée d'un bébé a toujours tenu du miracle. Le prénom en est un autre. Imaginez que le médecin accoucheur s'appelle Humpfrey et l'infirmière Cunégonde... Remarque, je dis ça mais j'ai bien un neveu ou deux qui ont choisi le prénom du petit en jouant aux fléchettes sur calendrier des PTT, pas de bol, c'est tombé sur Marguerite pour l'un qui a eu un garçon et Régis pour l'autre qui a eu une fille, je souhaite bien du plaisir aux nouveaux-nés ...

ZOOM







Après le feu, le défi de la forêt à reconstruire

INCENDIE. Bois brûlés à évacuer, marché saturé, risque sanitaire, reboisement à préparer... Les sylviculteurs du massif des Landes de Gascogne alertent sur l'urgence économique et la nécessité de penser dès aujourd'hui la forêt de demain.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Après les incendies de l'été, les propriétaires forestiers du massif des Landes de Gascogne doivent désormais gérer l'urgence : évacuer les bois brûlés, limiter leur dépréciation et préparer la reconstruction de la forêt. Réunis lundi 21 septembre à la Maison de la Forêt, à Bordeaux, les représentants du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest ont détaillé leurs préoccupations lors de l'assemblée générale du syndicat du 18 septembre. « *La forêt n'est pas coupable des incendies. Un arbre ne s'est jamais mis le feu tout seul. Les sylviculteurs sont les premières victimes de cette situation* », indique, en préambule, Nicolas Lafon, président du syndicat.

Ce sinistre frappe de plein fouet une filière majeure qui pèse 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 30 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine, tout en jouant un rôle important sur l'environnement et la biodiversité. « *On a certainement l'activité économique la plus généreuse* », confie Jean-Jacques Héraud, vice-président pour la Gironde du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et exploitant forestier basé à Hourtin, qui évoque également l'ouverture gratuite des forêts aux populations. La situation est d'autant plus critique que 66 % des surfaces détruites sont constituées de jeunes peuplements de moins de 20 ans, incapables de produire des graines pour une régénération naturelle.

Près de 44 000 hectares de forêt ont été touchés par les derniers incendies dans l'ensemble du massif. Selon le syndicat, environ 4,5 millions de mètres cubes de bois ont été endommagés. En ajoutant les volumes issus des chablis des tempêtes précédentes, ce sont entre 5 et 6 millions de mètres cubes qui doivent désormais trouver un débouché, soit l'équivalent d'une année de récolte. « *L'urgence est double* », rapporte Éric Dumontet, secrétaire général du syndicat : valoriser au mieux les bois encore exploitables et éviter qu'une crise sanitaire ne vienne aggraver les conséquences des incendies.

Une urgence économique

L'urgence absolue, pour les sylviculteurs, consiste désormais à exploiter et évacuer les bois brûlés avant le printemps 2027, afin de limiter les risques liés aux scolytes. Mais les opérations ont été retardées par les conditions météorologiques et les niveaux de vigilance incendie. En Gironde, elles n'ont réellement débuté que le 8 septembre, lors de l'abaissement du niveau de vigilance feux de forêt*.

Autre difficulté : les sylviculteurs se heurtent à un marché industriel saturé. Les premiers échanges commerciaux font aujourd'hui apparaître des décotes pouvant atteindre 60 à 70 %, contre 10 % à 30 % observés lors des précédents incendies. « *Pensez-vous que les industriels vont vendre le bois à - 70 % ?* » s'agace Jean-Jacques Héraud. Face à ce constat et aux contraintes d'accès aux parcelles, le syndicat préconise des aides au transport pour exporter temporairement du bois vers d'autres régions, afin d'évacuer les volumes et d'éviter l'asphyxie du marché local.

> *« La lande est patiente, la lande est force de proposition, mais la lande aujourd'hui gronde. »*

Les représentants du syndicat déplorent également l'absence totale de réponse concrète de la part des services de l'État. Ils formulent plusieurs exigences prioritaires, dont la mise en œuvre immédiate de l'aide au broyage promise par le gouvernement pour nettoyer environ 15 000 hectares de bois invendables, avant que l'humidité hivernale ne rende le terrain impraticable. « *La lande est patiente, la lande est force de proposition, mais la lande aujourd'hui gronde*, exprime Nicolas Lafon. *On ne peut pas être aussi patient qu'on l'a été. Il va falloir une solidarité nationale pour avoir des moyens de nettoyer et de reboiser derrière.* »

Repenser la forêt

La question de la reconstitution du massif se pose déjà. Le syndicat estime que les premiers reboisements structurés ne devraient pas intervenir avant 2028, ce qui doit permettre de tirer les enseignements des incendies et de réfléchir à l'organisation future du massif.

Les sylviculteurs affichent une opposition catégorique à toute forme de spéculation foncière, exigeant que chaque hectare brûlé soit intégralement réinvesti dans la forêt. Ils redoutent notamment une « *guerre du foncier* » et rejettent fermement le rachat des parcelles dévastées par des investisseurs susceptibles de profiter de la baisse du prix des terrains pour développer d'autres projets, notamment photovoltaïques.

Pourtant, le syndicat ne remet pas en cause le pin maritime, considéré comme la seule essence adaptée aux sols sableux du massif. Il plaide pour conserver également les feuillus, les zones humides et les espaces ouverts, tout en poursuivant les recherches sur des variétés ou hybrides davantage adaptés aux épisodes de sécheresse et aux excès d'eau.

Les zones d'appui en question

Les incendies ont également relancé le débat sur les aménagements de Défense des forêts contre l'incendie (DFCI). Environ 800 hectares de zones d'appui sur 167 kilomètres



Les jeunes pins vont devoir être broyés au frais des sylviculteurs *PHOTOS JDM*

LE LOURD TRIBUT D'UN SYLVICULTEUR.

« Je me retrouve sans revenu pendant 20 ans »

« *Dans la nuit du 24 au 25 juillet, on a perdu 400 hectares de notre forêt.* » Jean-Jacques Maurin a tout perdu en l'espace de quelques heures. Un crève-cœur pour le sylviculteur du Temple, qui vit de la forêt depuis 35 ans. Ces parcelles réparties dans les communes du Porge, de Salaunes, de Saumos et du Temple sont les propriétés de son épouse, mais c'est lui qui mettait toute son énergie pour faire pousser les pins. Ce sont des arbres de tous âges qui ont brûlé.

Derrière le sylviculteur de 59 ans, une abatteuse d'une entreprise forestière s'affaire pour couper, ébrancher, et tronçonner les pins à l'écorce noircie. Un peu plus loin, un porteur ramasse les grumes pour les stocker au bord d'un chemin. « *Il faut aller vite, tant que le bois a encore de la valeur* », rapporte Jean-Jacques Maurin, qui constate que le bois se dégrade déjà très vite à cause du développement de champignons qui entraînent son bleuissement. Tout devra être ramassé dans les six mois après le feu, avant l'arrivée du printemps et le risque de voir les scolytes attaquer les arbres. Sur cette parcelle de 7 hectares se dressaient des pins de 70 ans qui étaient « *mûrs* ». Autrement dit, ils étaient prêts à être exploités. « *Juste avant l'incendie, j'étais en train de faire la sélection avec l'acheteur. Ces pins devaient être coupés à l'automne*, rapporte le sylviculteur. *Maintenant qu'ils ont brûlé, le prix de vente a chuté de 60 à 10 euros le mètre cube.* » La perte financière est donc énorme pour le Médocain, qui estime avoir perdu plus de 50 % de ses revenus dans l'incendie de cet été. Puis il y a les jeunes pins « *non-marchands* » qu'il va devoir broyer : des travaux faits à ses frais, pour lesquels il espère obtenir des aides de l'État. Les parcelles de Jean-Jacques Maurin ne sont pas assurées pour ce type de sinistres. « *Tout simplement parce que je pensais qu'il était impensable que toute ma forêt brûle en même temps*, confie-t-il. Je vais certainement revoir ma position. »

Touché moralement, il ne compte cependant pas baisser les bras. Il annonce vouloir replanter la forêt d'ici deux ans et reconstruire ce patrimoine familial pour laisser quelque chose pour sa fille. « *Je n'en profiterai pas personnellement. Je me retrouve sans revenu pendant 20 ans.* »

Mathieu CAURRAZE
■



Jean-Jacques Maurin a perdu 400 hectares de forêts de pins pendant l'incendie de cet été. *PHOTO JDM*



linéaires ont été tracées pendant les feux, « *abattant parfois des parcelles de bois vert sans information préalable des propriétaires* ». Sans remettre en question ces travaux d'urgence, les représentants du syndicat demandent l'indemnisation « *juste* » des propriétaires dont les bois sains ont été réquisitionnés et coupés. Ils sont, en revanche, plus critiques sur le creusement de nouveaux pare-feu, qui relèvent de la prévention. « *Si les emprises des infrastructures routières et ferroviaires ou encore celles des lignes électriques doivent être nettoyées, elles joueront un rôle de pare-feu* », précise Éric Dumontet. Les sylviculteurs se disent prêts à faire évoluer leurs pratiques, notamment en renonçant à planter des pins en bordure des chemins et des routes. « *Depuis 2016, on dit aux propriétaires forestiers de laisser quatre mètres de chaque côté des pistes pour arriver à une bande de vingt mètres.* »

> *« Si les emprises des infrastructures routières et ferroviaires ou encore celles des lignes électriques doivent être nettoyées, elles joueront un rôle de pare-feu. »*

Les obligations légales de débroussaillement (OLD) constituent un autre sujet majeur. Les sylviculteurs exigent un calendrier d'exécution adapté à la météo pour les opérateurs de réseaux (routes, rails, électricité) et l'instauration d'une gestion collective à l'échelle municipale pour les habitations, éventuellement financée par une contribution sur la taxe de séjour. Le syndicat rappelle à ce titre que les sylviculteurs s'autotaxent déjà à hauteur de 2,5 millions d'euros par an pour entretenir les pistes, forages et cartes de la DFCI. Il souhaite également renforcer la sensibilisation des nouveaux habitants, des scolaires et des touristes, ainsi que la formation des professionnels intervenant en forêt.

Un patrimoine fragilisé

Les représentants du syndicat réclament un retour d'expérience transparent sur les conditions de départ et de propagation des feux, mais aussi sur l'organisation des secours et les moyens disponibles pour intervenir dans les premières minutes. Pour les sylviculteurs, il ne fait aucun doute qu'il y a eu « *des lacunes* » dans la gestion des incendies. « *Il est très grave de laisser les forêts ouvertes quand il y a un risque*, peste Jean-Jacques Héraud. *Il va falloir que l'on regarde ça de plus près.* » « *On a tous besoin de se remettre en question*, tempère le président du syndicat. *S'il faut remettre en état certains cloisonnements, il faudra le faire. Mais il faut attaquer les incendies au plus vite pour éviter les mégafeux.* »

Au-delà de l'urgence technique, les représentants des sylviculteurs insistent sur l'impact patrimonial du sinistre et le traumatisme vécu par les propriétaires forestiers. « *Il y en a qui ont perdu leur maison, il y en a qui ont perdu leur outil de travail, il y en a qui ont perdu leur forêt, il y en a qui ont perdu les trois* », rappelle Nicolas Lafon. La sylviculture est une activité de production, mais la forêt constitue aussi un patrimoine familial.

Après le feu, le propriétaire doit pourtant évacuer ses bois et tenter de les vendre dans un marché fortement dégradé. Le problème est renforcé par la faible couverture assurantielle : selon le syndicat, seulement environ 30 % des surfaces forestières étaient assurées. Pour les sylviculteurs, l'enjeu est désormais de ne pas laisser le massif se reconstruire sans stratégie.

■

** Le département de la Gironde est repassé en vigilance orange feux de forêt depuis ce jeudi 24 septembre. L'utilisation des moteurs thermiques et électriques, ainsi que des sources d'ignition est notamment interdite, entre 14 heures et 22 heures, dans les espaces exposés des communes à dominante forestière.*



Les coupes des pins sinistrés ont déjà commencé dans les forêts du Porge, Le Temple et Saumos.

EMPLOI ET FORMATION.

La Fefomm veut redorer le blason de la filière bois



L'ONF répondait aux questions du public. *PHOTO JDM-PJ*

La Fête de l'environnement, de la forêt et des métiers du Médoc (Fefomm), organisée par l'association Carcans Fête la Forêt, a attiré un nombreux public durant trois jours. Tout a commencé au matin du vendredi 11 septembre par le Carrefour des métiers du bois et de la forêt : l'Office national des forêts (ONF), France Travail, la Mission locale du Médoc et les Maisons familiales et rurales (MFR) du territoire y côtoyaient une quinzaine d'entreprises liées au thème du jour. « *Le but de ce Carrefour des métiers est que les acteurs majeurs de la profession se rencontrent et rencontrent le public des demandeurs d'emploi ou en recherche de reconversion* », confiait Patrick Marti, l'un des organisateurs de l'événement. « *Nous souhaitons faire connaître notre mode de recrutement pour la spécialité technicien forestier ou les ouvriers sylviculteurs* », précisait un cadre de l'ONF présent. Pour leur part, les représentantes de France Travail, qui proposaient une quarantaine de postes, faisaient état d'une centaine de contacts pris, notamment avec des stagiaires des lycées professionnels de Blanquefort et de Bazas. « *Nous devons faire bouger les choses et fédérer les acteurs de la filière* », complétait Patrick Marti.

En début de soirée, après les traditionnels mots de bienvenue de Patrice Marchand, maire de la commune, la manifestation s'est poursuivie par une conférence scindée en deux parties : dans un premier temps, après avoir exposé les spécificités et les difficultés de la filière, Anne Guivarch, directrice de Fibois Landes de Gascogne et Steve Cazorro, gérant de l'entreprise Farbo et président de l'Association des entrepreneurs de travaux forestiers de Nouvelle Aquitaine, ont abordé le sujet des moyens mis en œuvre par la filière forêt-bois pour la gestion durable et raisonnée du massif forestier, ainsi que pour l'emploi et l'économie du territoire. La deuxième partie de la soirée était consacrée à une table ronde animée par Matthieu Gobrecht, directeur opérationnel du Campus des métiers et des qualifications de la filière forêt, bois, papier de Nouvelle Aquitaine, sur le thème : « *La filière forêt bois : un territoire d'opportunités pour tous les publics* ». Valerie Arveuf, directrice de l'agence France Travail de Lesparre-Médoc ; Magalie Malochon, directrice des ressources humaines et du développement social chez Adam ; Catherine Meyer, directrice du centre de formation de Bazas et Steve Cazorro répondaient à ses questions.

« *Notre vocation répond à quatre thèmes principaux : le dialogue, l'attractivité, les constructions bois et la gestion de crise (nématode, incendie ou tempête)* », a expliqué Anne Guivarch. « *Nous tentons d'établir une liaison terrain-administrés*, a pour sa part indiqué Steve Cazorro. *Concernant les feuillus, on assiste à un changement de comportement pour des raisons écologiques et de biodiversité : les forestiers sont capables de se remettre en cause en appliquant des bonnes pratiques, qui vont parfois au-delà de la réglementation existante.* » Pascale Got a estimé que « *pour réaliser des formations sur le massif, il y a parfois des problèmes de mobilité (transversale) et de coût des formations. Il faut penser à la relève !* » « *La Région investit beaucoup sur la formation des jeunes. Il faut s'adapter au changement climatique et tenir compte de l'importance des feuillus. C'est un métier qui porte l'environnement !* » a conclu Henri Sabarot.

Dans l'assemblée, un public attentif s'intéressait au vieillissement annoncé de la profession et aux successions (reprises d'entreprises, renouvellement des forestiers), s'entendant répondre que compte tenu du sol et du climat le pin maritime restait l'essence la mieux adaptée aujourd'hui et demain ! Quelques interrogations ont émergé à propos de la situation post-incendie (stockage, prix de vente, revenus perdus, etc.).

En conclusion les intervenants se sont accordés sur le fait que, pour faire face au frein des recrutements, il fallait redonner un sens aux métiers du bois et de la forêt, redorer l'image et jouer sur la modernité des matériels utilisés, sans oublier de répondre aux attentes des entreprises. « *Il y a méconnaissance des compétences pour le public concerné : il faut créer des possibles pour valoriser ces métiers. Ces rencontres entre tous les intervenants de la filière, comme lors de ce forum aujourd'hui, ne peuvent que nous être profitables* », ont-ils conclu.

Patrick JOUANNET

■

E.Leclerc

DU 22 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

MAXIMISEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC NOS OFFRES DU MOMENT !

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « COLGATE »

Colgate



50%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

SUR LA CHARCUTERIE(1)



34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

MERCREDI 23 ET JEUDI 24 SEPTEMBRE

-34%*

SUR LES CAFÉS DES MARQUES « L'OR », « GRAND'MÈRE » ET « MAXWELL »

GRAND'MÈRE
Maxwell House
L'OR

JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « VOLVIC »

Volvic



JEUDI 24 ET VENDREDI 25 SEPTEMBRE

-30%*

SUR LES PC PORTABLES, MONITEURS ET LES TABLETTES « ACER »

acer



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1)Hors ECO+.*Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantages immédiats ou d'une autre promotion. Bons d'achats réservés aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantages immédiats sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente.
Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

La brouille du Palais

LESPARRE-MÉDOC. À l'issue d'un nouveau passage de la commission de sécurité, le Palais du costume Mazarin doit plier bagage.

Éric BAUMIÉ
avec Dominique BARRET

À Lesparre-Médoc, le Palais du costume, fondé par Joseph Fragomeni, alias Mazarin, a longtemps été soutenu par la Ville. Mais la commune lui a signifié fin août la fin de la mise à disposition de ses locaux - à titre gratuit « *et précaire* », précise le maire Bernard Guiraud - au 1er décembre prochain. Le maire « *a énormément fait pour Le Fil rouge* », l'association qui gère le Palais, reconnaît Joseph Fragomeni. Les subventions municipales, de « *6 000 à 7 000 euros suivant les années* », selon le maire, étaient fléchées en direction du Fil rouge du Médoc, connu pour son gala de Miss Médoc, puis des Top-Models. Joseph Fragomeni affirme ne pas avoir reçu d'explication en réponse à sa demande du 11 septembre. Selon le maire, une lettre reprenant les raisons qui mettent fin à la convention d'occupation lui aurait été adressée en date du 16 septembre.



15 juillet 2015 : ouverture du Palais du costume. La relation est au beau fixe entre le maire et Mazarin. *PHOTO MAIRIE DE LESPARRE*

100 000 euros, c'est trop

Entre Mazarin et le maire, le torchon finit de se consumer. Pour la Ville, c'est précisément le risque d'incendie qui est en cause. Dans les établissements recevant du public (ERP), une commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) doit passer tous les cinq ans. C'est donc le cas du cinéma Jean Dujardin, fermier de la délégation de service public, installé au rez-de-chaussée du bâtiment à l'étage duquel le Palais du costume a pris ses quartiers, en 2015. Cette commission est placée sous la responsabilité du préfet et un représentant de l'État participe aux visites, en compagnie d'un élu de la commune et d'une personne du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (Sdis 33).

Lors de la visite du cinéma, en 2019, la commission s'est intéressée également à l'occupant du premier étage. Pour plusieurs raisons techniques, l'avis concernant le Palais du costume a été défavorable, demandant sa fermeture. Le coût des travaux de mise en conformité a été chiffré à l'époque à plus de 100 000 euros. Le Palais du costume est resté ouvert.

Cependant, comme prévu, au bout de cinq ans, une nouvelle CCDSA s'est invitée au cinéma au mois de juin 2026 et s'est à nouveau intéressée à l'étage. Sans surprise, ses conclusions ont repris celles de 2019 : la mise en conformité est indispensable pour que le lieu puisse être exploité. Joseph Fragomeni ne décolère pas, car il n'a pas été prévenu de cette visite, dont il conteste en partie les conclusions. Pour lui, seuls la pièce avec les costumes réalisés en papier et l'atelier couture ne sont pas aux normes. Mais « *elles ne sont pas accessibles au public* », fait-il remarquer. De plus, il est à ses yeux inutile d'ignifuger les costumes, comme l'impose la réglementation pour tous les tissus dans un ERP. « *Un vêtement ne prend pas feu ; il se consume* » affirme-t-il. « *Vouloir l'ignifuger n'a pas de sens.* »

Le dialogue est rompu

La mairie a décidé de suivre les conclusions de la commission après avoir, « *très souvent* », tiré la sonnette d'alarme auprès de Joseph Fragomeni, assure Bernard Guiraud. « *Je lui en ai parlé et je lui ai écrit aussi.* » Pour l'ancien couturier, la vraie raison se trouve dans les échanges avec le maire, qui se sont dégradés depuis la dernière campagne des élections municipales, en raison de son soutien à la liste d'opposition menée par Valérie Chapou. Opposition qui, en retour, le soutient dans cette période.

Surtout, le « *feu* » serait parti de son opposition farouche au déplacement de l'office du tourisme dans la zone de la Tour de l'Honneur, emplacement apparaissant cependant plus « *touristique* » que le bord de la route départementale 1215, en ville, qui n'offre pas la possibilité de s'arrêter, comme l'indique Bernard Guiraud. « *J'ai dit à Bernard que s'il déplaçait l'office du tourisme, je ne voterais pas pour lui* », regrette aujourd'hui Joseph Fragomeni. Selon l'argument de Mazarin, la Ville voudrait récupérer la surface du « *Palais* » pour y installer d'autres associations ou d'autres services. Bernard Guiraud ne le nie pas, au motif qu'il faut optimiser l'utilisation des locaux municipaux. Mais quel que soit l'utilisateur des lieux, la réglementation ERP s'appliquera.

« *Oui, on s'est brouillés. Mais ce qui a déclenché la décision, c'est la commission de sécurité* », insiste Bernard Guiraud. En attendant, le dialogue est rompu, tandis que Joseph Fragomeni souhaiterait fermer le musée le temps que les travaux de conformité soient réalisés. De son côté, à l'heure de budgets serrés, la mairie ne souhaite pas dépenser 100 000 euros pour la mise en conformité, d'autant plus que les contraintes techniques du bâtiment l'empêcheront de pouvoir accueillir plus de 19 personnes à l'étage dans le cadre d'un classement ERP. Quant à la piste d'une délocalisation dans un autre local, elle ne semble recherchée par aucun des protagonistes. ■

RÉSERVE DE COUSSEAU.

Partis par la petite porte

Au mois d'avril dernier, soit deux ans après l'introduction de huit buffles d'eau dans la réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau, l'expérimentation s'est terminée en queue de poisson. Les herbivores ont été introduits pour participer à l'entretien naturel des marais, dans le cadre d'un programme dit « *de réensauvagement* ». Ils se sont si bien acclimatés qu'ils avaient pris l'habitude de traverser l'étang à la nage, au risque de se retrouver sur le circuit de visite, auprès des marcheurs et… de leurs chiens tenus en laisse, que les buffles ont paraît-il souvent dans le pif. Ainsi les buffles sont-ils repartis de Cousseau dans l'anonymat le plus complet, après y avoir fait leur entrée devant un troupeau de journalistes, avec appareils photos et caméras. Trois des *Bubalus bubalis* étaient morts après leur introduction à Cousseau. Les animaux restants ont rejoint un élevage extensif dans les Landes, où deux sœurs, Delphine et Adeline Delas, produisent de la mozzarella à partir du lait des bufflonnes. Nous sommes passés à deux doigts d'une mozza du Médoc. Dommage que la Sepanso (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest), gestionnaire de la réserve naturelle, n'ait pas tenté l'expérience.



L'effet buffle, c'est fini, à Cousseau. *PHOTO JDM*

D.B.
■

RÉCOMPENSE EUROPÉENNE.

La ville biologique de l'année

Mercredi 23 septembre, la commune de Cussac-Fort-Médoc a reçu à Bruxelles le Prix européen de la ville biologique 2026, l'un des deux prix décernés par le Comité européen des régions dans le cadre des EU Organic Awards, organisée par la Commission européenne, à l'occasion de la Journée européenne du bio. « *Ce fut l'occasion d'évoquer les questions liées à la sécurité alimentaire, la problématique de la diversification à la suite de la déprise viticole, avec le commissaire européen en charge de l'agriculture Christophe Hansen,* commente le maire Dominique Fédieu. *Ce prix est une belle reconnaissance du travail effectué par David Ducasse, notre maraîcher communal, en lien avec la feuille de route définie par les élus(e)s.* »[1] La production locale du maraîcher permet ainsi de proposer au restaurant scolaire plus de 50 % de menus biologiques, sans coût supplémentaire pour la commune, sans transport ni emballages polluants, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Les surplus sont distribués à des structures d'aide alimentaire, restaurants et commerces locaux. On ne sait pas encore si ce prix induira davantage de choux de Bruxelles dans les assiettes. ■



Dominique Fédieu et David Ducasse. *PHOTO MAIRIE DE CUSSAC-FORT-MÉDOC*

1. Retrouvez le portrait de David Ducasse, « Le jardin des variétés » (notre édition du 29 mars 2024) sur le site Internet du Journal du Médoc : www.lejournaldumedoc.fr



NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► BLAIGNAN-PRIGNAC.

Exposition

Du 24 septembre jusqu'au 8 novembre, la galerie des Arts du Savoir-Faire Médocain organise une nouvelle exposition des artistes peintres Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot, Bernard Bossion et Evem. Venez rencontrer les artistes du jeudi au samedi de 19 h 30 à 22 h 30 et le dimanche de 12 h 30 à 15 h 30. Entrée libre.

► CARCANS-MAUBUISSON

Du gospel en l'église

Dimanche 27 septembre, le groupe O'Sisters Gospel Blues, composé de trois chanteuses et de trois musiciens dont le répertoire est constitué de standards du gospel et du blues, donnera un concert à 16 heures en l'église de Carcans. La set-list du groupe est composée de standards du gospel, de gospel blues, de « southern gospel » dont certains sont apparus dans le film *O'Brother* des frères Coen… Et de chansons qui pourraient être des gospels comme *Let it be* ou *Halleluiah* ! Entrée libre et participation au chapeau.

► CARCANS / GRAYAN

Bébé signe

En partenariat avec le Fonds national de la parentalité, la Communauté de communes (CDC) Médoc Atlantique organise un cycle de trois ateliers gratuits « Bébé Signe », pour apprendre à communiquer avec votre bébé avant qu'il parle. Ces ateliers se dérouleront de 10 heures à 11 h 30 les mercredis 7 octobre, 4 et 14 novembre à la bibliothèque de Carcans et les 21 octobre, 18 novembre et 2 décembre à la médiathèque de Grayan-et-L'Hôpital. Ils seront animés par Sophie Pacek. Pour y participer, inscrivez-vous auprès de la CDC Médoc Atlantique, par mail à : secretariatej@ccmedocatlatnique.fr

► HOURTIN

Annulation de la conférence

Le conférencier Corentin Sanchez lui faisant défaut, l'Université du Temps Libre Hourtin-Médoc (UTLHM) est contrainte d'annuler la conférence du vendredi 25 septembre sur l'Écosse.

► NAUJAC-SUR-MER

Vide-greniers

Dans le cadre d'Octobre Rose, le comité des fêtes organise un vide-greniers dimanche 4 octobre entre 8 et 18 heures sur la place du 11-Novembre. Le comité des fêtes reversera à la Ligue contre le cancer une partie des recettes du placement des exposants. Buvette et restauration sur place.

Cinélac dévoile sa programmation

HOURTIN. *Le Journal du Médoc* vous dévoile, en avant-première, le projet annuel des diffusions de films et des débats du nouveau programme de Cinélac, marqué par des sujets forts et actuels.

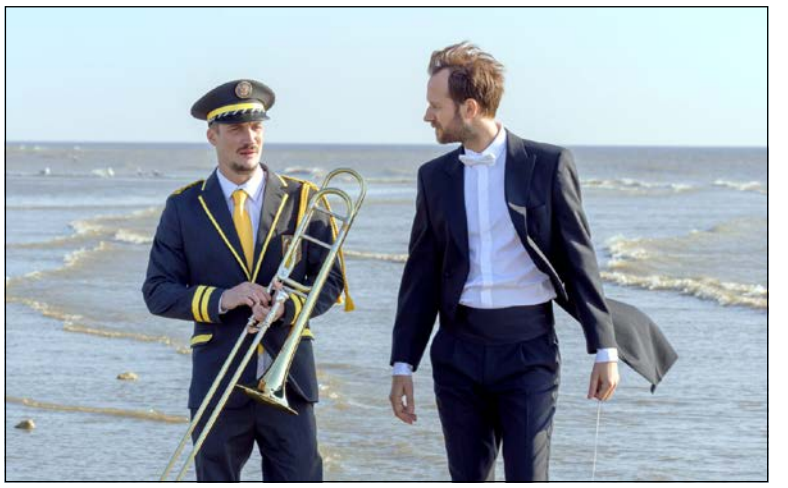
Alain MANGINI

Le principe de Cinélac est simple : il consiste à diffuser un film - on devrait même dire un très bon film - sur un thème précis, au cinéma Lou Hapchot. À la fin de la projection, les lumières s'allument, les micros sont branchés et une discussion, voire un débat, se met en place avec un invité, généralement local et concerné par le sujet.

En octobre, le film *En fanfare*, qui raconte la rencontre d'un musicien classique avec un joueur de fanfare, sera suivi d'un débat avec le directeur de l'école de musique d'Hourtin, également violon suppléant dans l'orchestre de Bordeaux Aquitaine. En novembre, c'est le film *Je verrai toujours vos visages* qui évoquera la justice restaurative, celle qui propose à des personnes victimes et aux auteurs d'infractions de dialoguer dans le cadre de dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles. « *Les invités présents seront cinq personnes ayant bénéficié d'une mesure de justice restaurative désireuses de partager leur expérience* », explique Jean-Bernard Cavaillé, qui anime Cinélac.

Le film *J'ai épousé une ombre*, avec Nathalie Baye, sera diffusé en décembre. Il a la particularité d'avoir été tourné en partie à Hourtin, principalement dans la Maison de la presse. L'invité principal de cette séance sera Dominique Lusseyran, qui travaillait à l'époque dans cette enseigne et qui évoquera les coulisses du tournage du film. En janvier, place à *Séraphine*, avec Yolande Moreau : l'histoire vraie d'une femme de ménage, peintre à ses heures perdues, qui est découverte par un marchand d'art d'avant-garde. L'invitée sera Galy, artiste peintre et professeure à l'Épicuriale, école de dessin et de peinture de Hourtin.

En février, *Ne dis rien*, un film espagnol qui aborde le sujet des violences faites aux femmes et qui a fait évoluer la situation en Espagne sera suivi d'une rencontre avec ACV2F, une association qui a été créée pour accueillir et recueillir la parole, informer et soutenir les femmes victimes de violences conjugales sur le territoire médocain. En mars, *Sur mes lèvres*, qui évoque la rencontre entre une jeune femme solitaire et malentendante et son nouveau stagiaire, sera commenté par deux invitées : l'audioprothésiste d'Hourtin et une personne souffrant de surdité profonde.



Le cycle commencera en octobre par la projection du film *En Fanfare*, avec Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin. *© THIBAULT GRABHERR - AGAT FILMS - FRANCE 2 CINÉMA*

En avril, place à *Drunk*, qui s'appuie sur la théorie d'un psychologue norvégien, selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang. Marie-Noëlle Maillard interviendra ensuite comme psychologue qui a travaillé sur les phénomènes d'addiction. Enfin, en mai, un thriller sur un sujet brûlant, *Les hommes du feu*, plongera les spectateurs dans la vie d'une caserne dans le Sud de la France, quand les feux partent de partout. La projection sera accompagnée par le témoignage de pompiers d'Hourtin.

■

SAINT-ESTÈPHE.

L'activité physique sénior, c'est reparti !

Bien dans son corps, bien dans sa tête ! L'activité physique destinée aux personnes de plus de 60 ans a repris, lundi 7 septembre à 9 heures au foyer communal de Saint-Estèphe. Rendez-vous y est donc donné chaque lundi matin aux seniors pour bouger, se renforcer et travailler leur équilibre, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Organisé par l'Aapam (Association pour aider, prévenir, accompagner en Médoc), en partenariat avec la commune de Saint-Estèphe, cet atelier existe depuis 2020 et a pour objectif de favoriser la reprise d'activité physique régulière et de proximité, de manière adaptée aux capacités de chacun. Au-delà du mouvement, l'initiative mise sur la convivialité et entend contribuer au bien-être et au maintien de l'autonomie des séniors.

Les séances sont animées par Marie Cardoso, sous la coordination de Cécile Pisoni, responsable du pôle Prévention de l'Aapam. Cette dernière organise et coordonne, en lien avec les mairies, l'ensemble des activités de prévention de la perte d'autonomie destinées au plus de 60 ans. Au programme : mobilité, équilibre, coordination, posture, respiration et renforcement musculaire. Une palette complète, qui permet à chacun de progresser à son propre rythme, sans pression ni compétition. Ce rendez-vous hebdomadaire est aussi une belle occasion de prendre soin de soi, de préserver son autonomie et de retrouver le plaisir simple de bouger.

L'action est financée par la Commission des financeurs ; une instance dédiée au financement des actions de prévention en Gironde. Elle réunit notamment le Département de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse d'assurance retraite et santé au travail (Carsat), la Mutualité sociale agricole (MSA), l'Assurance Maladie, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Association générale des institutions de retraite des cadres / Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Agirc Arrco), la Mutualité Française, l'Agence nationale de l'habitat (ANH), l'Association des maires de Gironde (AMG), la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) et l'Union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS).



L'activité physique a repris au foyer communal. *PHOTO CÉCILE PISONI*

L'atelier ne se limite pas aux habitants de Saint-Estèphe : les habitants des communes environnantes sont aussi les bienvenus pour reprendre les séances ou découvrir cette activité pour la première fois.

Véronique CAYRE

■

Inscriptions auprès de l'Aapam ou tout simplement sur place, le lundi matin au foyer communal de Saint-Estèphe.

Un havre de fraîcheur

LESPARRE-MÉDOC. Le Centre communal d'action sociale vient d'inaugurer son « Oasis » : un havre de paix tourné vers les citoyens aussi bien que vers les associations de la commune.

Éric BAUMIÉ

L'Oasis, dans sa définition première, est une zone de fraîcheur au cœur d'un environnement plus « hostile ». À Lesparre-Médoc, c'est le nom donné à la nouvelle salle du Centre communal d'action sociale (CCAS), que dirige Claude Bernard. Conçue comme une salle d'animation, elle implique la création d'un pôle social pouvant accueillir les associations locales, à l'exemple de France Parkinson, Ma Commune, Ma Santé ou encore Médoc Enfance Handicap (MEH).

Gérée par le CCAS, elle pourra également être louée à des Lesparrains pour des fêtes familiales pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes, soit déjà une belle famille ! Sans attendre son inauguration, le 17 septembre, cette salle climatisée a déjà pu accueillir des personnes cherchant la fraîcheur au plus fort des canicules qui n'ont même pas attendu l'été (La 1re vague ayant atteint les côtes françaises le 17 juin).

L'ensemble des travaux a été réalisé en régie municipale : comprenez qu'ils ont été réalisés par le personnel communal, sans recours à des sociétés extérieures. Cela a plusieurs avantages ; le procédé est plus rapide car il n'y a pas besoin de consulter plusieurs entreprises ; il est plus économique, la main-d'œuvre n'étant pas facturée, puisque les travaux sont réalisés par des salariés de la ville ; et enfin, ce travail est valorisant pour le personnel qui y a contribué. Au total, la construction de la salle, équipements inclus, a coûté près de 50 000 euros, financés par la commune et le CCAS à parts égales.



Les élus coupent le ruban inaugural de l'Oasis. *PHOTO JDM-EB*

Lors de son inauguration, Bernard Guiraud, président du CCAS en tant que maire de Lesparre, est revenu sur le projet immobilier du quartier de l'Équerre, dans lequel s'inscrit L'Oasis. Sa réalisation constitue la 1re tranche de travaux. La 2e sera la transformation des anciens garages en bureaux. La 3e consistera à créer des « appartements d'urgence » à l'étage. Dans le quartier de l'Équerre, dont l'acquisition remonte à 2018, plusieurs projets ont été abandonnés, notamment en raison de contraintes d'urbanisme liées à la proximité de la Tour de l'honneur.

La ville étudie désormais la réalisation d'un pôle mixant personnes en situation de handicap, étudiants ou personnes ayant des difficultés à se loger, tout en continuant de réfléchir à l'accueil de services ou de commerces en lien avec ce nouveau quartier.

Preuve de l'intérêt des élus et des communes de la Communauté pour ce projet, on pouvait remarquer la présence de Philippe Barraud, maire de Pauillac ; de Béatrice Savin, maire de Civrac-en-Médoc ou encore de Vincent Bidouze, conseiller municipal de Gaillan-Médoc et directeur de la Villa Louise-Michel, qui accueille des séniors à Lesparre. Pascale Got, députée de la circonscription, a souligné « *tout le bénéfice qu'une commune retire d'avoir un CCAS professionnel* », avant d'adresser ses remerciements à l'ensemble des acteurs ayant œuvré à ce projet. « *Il s'agit d'un équipement digne d'une sous-préfecture* », qui fait « *écho et résonance avec les associations humanitaires* » et qui permettra de répondre à la « *lutte contre le bâti qui dort* », notamment dans le cadre des logements d'urgence, a-t-elle relevé, ajoutant qu'« *il ne se passe pas de jour sans que la gendarmerie n'intervienne dans le cadre d'une violence intrafamiliale* » !

Décidément, L'Oasis sera un havre de fraîcheur ; qu'il s'agisse de climatisation ou de son projet résolument social.

■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Honneur à Jacques Jouaret !



La Médaille d'honneur de la Fédération française de chasse a été remise à Jacques Jouaret. *PHOTO JDM-DORO*

Samedi 12 septembre, au port, en parallèle de la vente des cartes et juste avant l'ouverture de la chasse (le lendemain), Laurent Leclercq, président de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Saint-Vivien-de-Médoc a honoré Jacques Jouaret, en lui remettant la Médaille d'Honneur de la Fédération française de chasse, en présence de Thibault Varenne, président de la Fédération des chasseurs de la Gironde. En effet, Jacques Jouaret cumule 53 ans de bénévolat dans deux ACCA : celles de Saint-Vivien et du Verdon-sur-mer, lui qui fut secrétaire et délégué cantonal de la Fédération des chasseurs de la Gironde « *Un des meilleurs bénévoles de la Fédération* », estime Laurent Leclercq.

Dominique ROUYER

■

HOURTIN.

Gros succès pour la visite de la chapelle de Contaut



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un nombreux public est venu écouter le capitaine de frégate Denielou et les militaires de l'ancien Centre de formation de la Marine raconter la vie des appelés, émaillée d'anecdotes. L'association Demain Hourtin mon village proposait une exposition consacrée à l'histoire du CFM et de la chapelle. Phil le gréeur, était également présent pour des démonstrations de nœuds marins. *PHOTO JDM-AM*

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE.

La renaissance de Lili

Jusqu'au 31 décembre, la Maison du tourisme et du vin accueille Lili Dumas, artiste peintre. Lili est née à Bordeaux et, après avoir mené sa carrière professionnelle à Paris, elle est revenue dans le Médoc, où une amie lui a transmis la passion de la peinture. Après des années de perfectionnement, la peinture à l'huile fait aujourd'hui partie intégrante de sa vie. Lili est amoureuse de la nature et c'est ainsi qu'elle peint des animaux, des paysages, des planètes, mais aussi des portraits. Lili dispose d'un atelier à Vendays-Montalivet, où il est possible de la rencontrer et où elle travaille également sur commande.

Après plusieurs mois à combattre une terrible maladie, Lili a voulu partager son vécu et ses émotions à travers la peinture et a ainsi créé une association, qui s'appelle « Les toiles de Lili ». Cette association a pour but d'initier les gens à la peinture, d'animer les fêtes, de proposer à des enfants de peindre des fresques pour Octobre Rose, le Téléthon, etc.



Lili Dumas entourée par quelques-unes de ses œuvres. *PHOTO JDM - MS*

Elle propose, pour l'instant, une exposition par an à la médiathèque de Grayan-et-L'Hôpital, mais désire désormais faire découvrir son art aux personnes âgées en se rendant dans les Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Un moment de bonheur pour nos anciens, qui sont très sensibles à la peinture ; pratique artistique agrémentée par l'optimisme et la joie de vivre de Lili.

Martine SIMON

■





Être maçon aujourd'hui

BÉGADAN. S'il est un domaine qui suscite beaucoup d'interrogations, c'est bien celui de la franc-maçonnerie, cet univers éveillant de nombreux fantasmes. Et pourtant, nombreux sont ceux à vouloir rejoindre ce monde « *étrange* ».

Éric BAUMIÉ

À l'initiative de l'association L'Hermione, le Grand Maître de la Grande loge mixte de France (GLMF) est venu en Médoc, à Bégadan, pour animer une conférence publique dont le sujet était : « *Les valeurs de la Grande loge mixte de France ; éthique et franc-maçonnerie, pourquoi entrer en franc-maçonnerie ?* »



Conférence sur la fanc-maçonnerie *PHOTO JDM-EB*

Un secret chimérique

Après avoir remercié l'assistance et le Grand Maitre Félix Natali pour leur présence, Anne-Marie Toré, présidente de l'association lui cède la parole. D'entrée de jeu, il demande à la cinquantaine de personnes présentes qui est franc-maçon dans la salle ? Sans obtenir de réponse car se dévoiler devant un « *profane* » - terme dévolu à ceux qui ne sont pas maçons - n'est pas chose fréquente. Il y a deux écoles aujourd'hui sur le secret de l'appartenance à la maçonnerie, poursuit-il. Ceux qui en parlent sans difficulté et ceux qui préfèrent se taire. Si les seconds semblent moins nombreux qu'auparavant ils restent cependant majoritaires, Félix Natali précise qu'il s'agit principalement d'une posture française. Indiquer son appartenance à une loge n'est pas un sujet pour un anglosaxon, particulièrement en Grande-Bretagne, berceau de la Franc-maçonnerie. En France, où nombres de francs-maçons ont été inquiétés, voire « chassés » pendant la Seconde Guerre mondiale, la tradition du secret reste fortement ancrée. Mais Félix Natali précise qu'à l'heure d'internet, de Google et de l'intelligence artificielle, il est très facile de se procurer tous les renseignements que l'on souhaite sur les différentes « *obédiences* », c'est-à-dire les différentes « *fédérations* » qui regroupent les « *loges* » (ateliers de réflexion) à l'instar de la GLMF, du Grand orient de France (GODF) ou du Droit humain (DH) pour n'en citer que trois. L'information circule tout aussi facilement pour les « *rites* » qui régissent l'organisation des « *travaux en loge* ». Le secret maçonnique n'est plus aujourd'hui qu'une chimère.

Liberté, égalité, fraternité

Aussi, après un historique très intéressant sur l'histoire de la Franc-maçonnerie qui trouve son origine dans les différentes corporations travaillant sur les grands chantiers – dont ceux des cathédrales – et se réunissant entre elles, au XIVe siècle, Félix Natali s'attarde sur les valeurs et les motivations qui font entrer en franc-maçonnerie. « *La fraternité n'est pas seulement un mot, elle vit et se partage* ». C'est le lieu où l'on rencontre des femmes et des hommes attachés aux valeurs humaines. « *Tous les hommes [et les femmes] naissent libres et égaux* », dira Félix Natali.

À l'origine, la Franc-maçonnerie était exclusivement masculine et croyante. Au début du XVIIIe siècle, le Grand Orient de France voit le jour et impose « *la liberté de conscience* » : celle de croire ou de ne pas croire. Et ce n'est qu'en 1882 que Maria Deraismes entre dans une loge du Pecq, en région parisienne, « *avant de se faire virer* », selon Félix Natali. Elle fondera quelques années plus tard ce qui est aujourd'hui la « *Fédération internationale du droit humain* ».

Une quête d'amélioration

À l'origine opérative, guilde des bâtisseurs, la franc-maçonnerie deviendra spéculative au XVIIIe siècle, en se transformant en un lieu de réflexion philosophique tendant à l'amélioration morale et à la recherche symbolique. Car la principale motivation pour entrer en franc-maçonnerie reste une recherche d'amélioration de soi et de la société. Comme le précise Félix Natali, le choix de l'atelier ou de l'obédience permet de « *trouver* » et de « *pratiquer* » la maçonnerie la plus adaptée à ce que cherche l'impétrant. « *C'est ce que l'on essaie de faire en loge, … Et cela fait 300 ans que l'on essaie !* » conclut Félix Natali. ■

LES CASQUES JAUNES

Profitant de la conférence sur la franc-maçonnerie, Fabrice Barthélémy est venu parler des « *casques jaunes* ». Cette nouvelle couleur est celle des casques portée par les équipes de bénévoles venant en aide aux sinistrés. Retour en arrière : partant d'un désir d'apporter un soutien aux victimes de sinistres, Fabrice Barthélémy a créé le Fonds de solidarité aux sinistrés (FSS) en 2024. Cette aide peut intervenir à trois moments avec deux types d'intervention.

La première intervention se situe en amont de la crise : il s'agit de mettre en place sa gestion en partenariat avec les collectivités, en cas de survenance d'un sinistre. La deuxième a lieu pendant la crise : il s'agit de sa cogestion avec les collectivités et les moyens de secours. Enfin, la troisième se passe après la crise, « *lorsque les médias sont partis* », selon Fabrice Barthélémy : il s'agit d'aider les populations sinistrées, tant sur le plan matériel que logistique. L'aide peut donc être financière ou logistique.

L'actualité récente des incendies des Landes et du Médoc impose au FSS un engagement important, notamment en ce qui concerne les 183 maisons détruites au Porge. Tant dans les Landes qu'en Médoc, les personnes sinistrées peuvent faire une demande d'aide financière sur le site du FSS (www.fondsdesolidariteauxsinistres.org). Pour garantir la « bonne » utilisation de ces fonds, une commission paritaire a été mise en place en lien avec la Fondation de France et la Croix rouge.

Mais l'intervention du FSS ne se limite pas à une aide financière. C'est là qu'interviennent les Casques jaunes, portés par la « *réserve résilience* » - l'une des « branches » du FSS - qui viennent en aide sur le terrain. Ainsi, à partir du 28 septembre, jour de lancement de l'opération, les casques jaunes interviendront sur les sites des incendies de cet été, en participant notamment au déblayage / nettoyage des bâtiments et / ou terrains sinistrés. Et pour cela, tous les volontaires seront les bienvenus. Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit d'aller sur le site : www.réserve-resilence.org. Les opérations sur le terrain se dérouleront de novembre 2026 à juin 2027 et mobiliseront 50 personnes.

Éric BAUMIÉ

QUEYRAC.

Une centaine de biens sans maître dans la commune



La mairie de Queyrac *PHOTO JDM-DORO*

Jeudi 10 septembre, Myriame Roure commence la réunion du conseil municipal par le vote d'une convention de mise à disposition du personnel administratif de la commune au CCAS (Centre communal d'action sociale) à titre gracieux. Elle précise notamment les conditions dans lesquelles les agents concernés exercent leurs fonctions au sein du CCAS, ainsi que les modalités administratives, financières et de suivi de cette mise à disposition, en particulier les missions de régisseurs. Le conseil municipal approuve à l'unanimité. La même démarche est ensuite effectuée concernant la mise à disposition du CCAS, à titre gracieux, du personnel technique de la commune, en particulier pour la livraison des repas à domicile. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Évaluer les besoins de la population

Myriame Roure rappelle que, concomitamment avec la CDC (Communauté de communes) Médoc Atlantique, Queyrac a signé la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caf. Son but est d'établir un diagnostic de l'état des besoins de la population selon les thématiques choisies par la Caf et les collectivités ainsi que de l'offre d'équipement existante soutenue par la Caf et les collectivités locales ; mettre en place un plan d'actions précisant les objectifs de création de nouveaux services, mais aussi de maintien et d'optimisation des services existants ; définir les modalités d'intervention et les moyens mobilisés, ainsi que les modalités d'évaluation et de pilotage de la démarche. Le conseil municipal approuve ces mesures ainsi que toutes conventions en lien avec la CTG et autorise la maire à solliciter des financements dans le cadre de cette convention.

Au cours des questions diverses, Pascale Cordonnier fait le point sur l'étalement des dettes de la commune, ainsi que sur des travaux effectués par les services techniques sur la voirie, l'école et le cimetière. Myriame Roure informe les conseillers de l'avancement de son projet de récupération de biens sans maître. À ce jour, de vastes espaces boisés sont recensés, ainsi que des zones constructibles. « *On a recensé une centaine de biens sans maître dans la commune… La liste est longue, c'est une affaire à suivre !* » conclut-elle.

Dominique ROUYER

■

SOULAC-SUR-MER.

L'Opel GT s'expose



Parmi les différentes animations qui ont marqué les Journées européennes du patrimoine, une cinquantaine de voitures Opel GT, produites entre 1968 et 1973, ont pris place samedi 19 septembre au matin sur le parvis de la basilique soulacaise. Ce grand nuancier de couleurs vives a apporté beaucoup de plaisir aux très nombreux visiteurs - ainsi qu'un peu de nostalgie chez certains. *PHOTO JDM- GM*

Nous sommes tous l'Océan !

VENDAYS-MONTALIVET. Une nouvelle œuvre collective et participative, portée par Aléa, une association de sensibilisation à l'environnement par l'art, a trouvé sa place parmi toutes celles qui constituent le sentier d'art Terra Medoca.

Paula SCHOLEMANN

L'œuvre se trouve derrière la Maison du Patrimoine, dans le secteur du pôle des associations[2], à Montalivet, entre le Dojo, la salle des fêtes et l'atelier de sculpture, sous les pins, au sud de la commune. Ce terrain accueille déjà plusieurs œuvres, comme les « 111 km », une exposition photographique de Delphine Trentacosta.

Depuis cette année, une nouvelle œuvre participative invite également les visiteurs à prendre part au projet : « Je suis l'océan ». Sur une grande image représentant une femme tenant une pancarte, on peut lire : « *Je suis l'océan* ». À côté, des petits cartons proposent la même phrase en cinq langues. Les visiteurs peuvent les placer devant leur visage et se photographier à leur tour, en reprenant cette déclaration. L'idée est simple : l'océan survivra à l'être humain, mais l'être humain ne peut pas survivre sans l'océan.

Le projet fait partie du parcours Arts, Nature et Patrimoine de Terra Médoc, réalisé par l'association Aléa, en partenariat avec la commune de Vendays-Montalivet.

Le choix de la formule fait aussi penser au célèbre slogan « *Je suis Charlie* », auquel le graphisme de l'œuvre fait discrètement référence. Mais ici, le message est tourné vers un autre enjeu : notre relation à l'océan et notre dépendance à cet environnement. Les visiteurs sont invités à prendre leur propre photo et à l'envoyer à l'association. L'objectif est ainsi de créer, au fil des contributions, une œuvre collective composée de nombreux visages et de différentes langues. Une initiative intéressante, d'autant plus qu'elle invite chacun à devenir, le temps d'une photographie, une petite partie de l'œuvre. C'est aussi ce qui est nécessaire pour sauver l'océan : chacun peut et doit ajouter une pierre à l'édifice pour réussir ce projet.

Dommage seulement que le musée et les œuvres qui l'entourent soient assez discrets et quelque peu cachés. Il faut savoir qu'ils sont là pour pousser la porte… Ou simplement faire un petit détour !

■



L'œuvre est constituée de photographies individuelles de personnes affirmant : « Je Suis l'Océan » en cinq langues. *PHOTO JDM-PS*

LESPARRE-MÉDOC.

Une Passerelle au service des jeunes



Une fresque collective réalisée à 8 mains. *PHOTO JDM-EB*

Depuis 2022, une association de Lesparre-Médoc accompagne des enfants et leur vient en aide en leur proposant un champ d'activités variées. « Passerelle », comme son nom l'indique, fait le lien entre des adultes bénévoles et des enfants. Créée à l'initiative de Carine Simonet, psychologue basée à Lesparre, Passerelle leur permet de participer à des ateliers allant du « simple » goûter offert à des activités contes ou encore Qi-Gonq. Au programme figurent également des séances de soutien scolaire, principalement en français et en mathématiques, durant lesquelles l'accompagnant encadre un ou deux « apprenants » maximum par séance. Enfin, Passerelle organise des « sorties découvertes », par exemple au cinéma ou au théâtre. Certains jeunes, notamment, ne sont jamais allés à Bordeaux. Durant l'année scolaire 2025-2026, une dizaine d'enfants a ainsi fréquenté le 61, cours Jean-Jaurès, à Lesparre, siège de l'association. Toutes les activités proposées sont gratuites pour les jeunes, puisque les accompagnants et intervenants sont bénévoles ! Leur profil est varié : il va du retraité - qui, comme chacun sait, ne manque pas de temps libre à consacrer aux autres et, par conséquent, aux plus jeunes - jusqu'à des élèves de lycée qui souhaitent « *aider* » et accompagner un enfant d'école élémentaire dans les champs scolaires où il se trouve en difficulté. Tous les profils sont acceptés.

Les enfants de Lesparre et de Gaillan-en-Médoc sont présents au rendez-vous, mais Passerelle est toujours en recherche de nouveaux bénévoles, afin de ne laisser aucun jeune en demande sur le bord du chemin… Alors, si vous avez quelques heures, ils sont preneurs !

Éric BAUMIÉ

■

Renseignements par téléphone au 06 88 67 17 52.

VENDAYS-MONTALIVET.

À La Gallery, la créativité trouve sa scène

À quelques pas des foules du marché, on aperçoit des personnes arrêtées devant une terrasse. Sur cette terrasse, derrière une table, se trouve un jeune chanteur, qui interprète sa musique dub et chante dans un micro.

La Gallery, à Montalivet, est un bar et un restaurant, mais c'est surtout un lieu de créativité. « *Quand il y a des musiciens, qui ont envie de jouer, c'est toujours possible,* » dit Balkis Guy, qui travaille à la Gallery. Selon elle, c'est un lieu qui peut accueillir tout projet artistique - que ce soit la peinture, la déco, les créations graphistes, la musique. En hiver, tous les samedis soir, la scène est ouverte et les musiciens du Médoc entier viennent y jouer. En été, la terrasse devient une scène.

Le 25 août dernier, c'était le musicien Avocado Boy, un Français qui vit en Angleterre, qui s'y produisait. Il voyage avec son équipement, qui rentre dans un sac à dos : un micro, un ordinateur et une flûte traversière. Quelque temps plus tôt, il avait rencontré deux collègues de Balkis et très rapidement, les deux concerts en terrasse avaient été organisés.

Avocado Boy est un projet musical que Yotam Sigwalt a commencé il y a trois ans et pour lequel il écrit une chanson par semaine. C'est une contrainte qu'il s'est mise pour se débarrasser de ce sentiment que, selon lui, beaucoup d'artistes connaissent : « *Oh, mais il manque un petit peu de ci, il manque un peu de ça ; il manque un trait de pinceau…* » Cette stratégie de création hebdomadaire lui permet de s'appuyer aujourd'hui sur un grand stock de chansons et lui a prouvé par l'expérience que même une chanson qui ne lui semble pas encore parfaite peut plaire.

Le public du marché profite de ce spectacle pour écouter et bouger avec les beats de la musique. Cette scène est finalement à l'image de Montalivet : un lieu de liberté et de créativité, où les rencontres permettent aux expérimentations de voir le jour et d'être découverts par un public, à la fois très local et international.

Paula SCHOLEMANN

■



La Gallery accueille Avocado Boy et tout musicien qui souhaite donner un concert en terrasse. *PHOTO JDM-PS*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Un beau concert dominical et patrimonial



C'était le concert de la rentrée et les villageois sont venus nombreux, dimanche 20 septembre, afin d'applaudir le groupe vocal Heart Voices, composé de trois chanteurs et d'un pianiste, Phil Walter. Ces musiciens proposaient une sélection d'une vingtaine de gospels, negro-spirituals et standards de pop, qui ont résonné longtemps sous les voûtes de l'église. « *Nos concerts de rentrée sont très suivis. Ils plaisent à nos habitués et à tous ceux qui apprécient le mélange de gospel, de pop et les belles voix* », commente Michel Logvenoff, organisateur et président de l'association Saint-Vivien Développement. *PHOTO ASSO SAINT VIVIEN DEVELOPPEMENT*

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► CASTELNAU-DE-MÉDOC

Bourse aux vêtements

L'association Boomrang organise sa bourse aux vêtements les 9, 10 et 11 octobre dans la salle des fêtes (place Aristide-Briand). Les vêtements destinés à la vente devront être déposés le vendredi 9 octobre de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Dans la limite de deux listes par personne. La vente aura lieu le samedi de 9 heures à 18 heures et le dimanche matin de 9 heures à 13 heures. Le retrait des invendus aura lieu le dimanche en fin de journée (vers18h30).

Exposition

Samedi 10 et dimanche 11 octobre, le Moulin des Jalles accueillera l'exposition de peinture organisée par l'association Aquarelle et Pastel. Le public pourra découvrir les œuvres réalisées par les adhérents, entre aquarelles, pastels et autres techniques picturales, dans un cadre propice à la rencontre avec les artistes. L'exposition sera ouverte de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Le vernissage se tiendra samedi 10 octobre à 18 h 30, en présence du professeur Gauthier Joyeux. Entrée libre.

► LACANAU

Pétanque solidaire

L'association Pétanque Océan organise un méli-mélo dimanche 27 septembre de 14 h 30 à 21 heures à Lacanau-Océan (15 place de Coubertin). Les bénéfices seront reversés à une association en soutien aux victimes des incendies du Porge et de Saumos et en remerciement aux pompiers et bénévoles. Venez nombreux !

► LE PORGE

Projection et débat sur la forêt

Après avoir passé deux ans à recueillir plus de 150 heures de témoignages d'habitants, sylviculteurs, élus et membres de la DFCI après les incendies de La Teste et Landiras, le collectif bordelais LesAssociés propose une projection-débat dimanche 27 septembre à 17 heures à la salle des fêtes. Ce documentaire, intitulé *600 degrés*, propose une lecture sensible des événements de l'été 2022 et interroge notre relation à la forêt. La projection sera suivie d'un débat avec des acteurs et témoins de cette période. LesAssociés souhaite également recueillir le témoignage de toutes les personnes sinistrées du Porge et mène une campagne photographique pour garder la trace des maisons détruites par les incendies.

Les Intronisés de la Frottée à l'Ail ont lutté contre le feu

SAINTE-HÉLÈNE. Sans rien perdre de son caractère festif, la 254e édition de la Foire de Sainte-Croix, a à sa manière été marquée par le mégafeu de l'été, célébrant quatre personnalités qui ont contribué à la lutte.

Patrick JOUANNET

Samedi 19 et dimanche 20 septembre avait lieu la 254e édition de la Foire de Sainte-Croix, autrefois foire à l'ail et au bétail - mais ça, c'était avant ! À présent, c'est une belle fête durant laquelle les animations s'enchaînent, tandis que de nombreux artisans et commerçants proposent leurs produits. Cet été marqué par les incendies s'est néanmoins invité à la fête, en premier lieu dans les discours des officiels, parmi lesquels on retrouvait notamment le maire Lionel Montillaud ; la députée Pascale Got ; le conseiller régional Henri Sabarot et de nombreux maires de la Communauté de communes Médullienne. Ainsi, tandis que Pascale Got se disait « *impressionnée par la longévité de l'événement* », Lionel Montillaud soulignait « *l'attachement des résidents à leur foire, malgré le Covid et ses mesures spécifiques ou l'annulation de 2022 pour des raisons d'incendie* ». Une allusion qui lui a permis de rebondir sur le mégafeu de Saumos : « *Nous devons être solidaires et avoir une pensée pour les communes voisines sinistrées (200 habitations entre le Porge, Saumos et le Temple)* », a-t-il rappelé, avant de conclure : « *La foire de Sainte Croix fait partie de l'ADN de Sainte-Hélène. Nous ne devons pas refaire comme avant mais prévoir pour le lendemain.* »

Comme le veut cependant la tradition, après la visite inaugurale, est venu le temps du folklore et de l'intronisation de quatre chevaliers dans l'ordre de la Confrérie de la Frottée à l'Ail, présidée par le Grand Maître Bernard Duporge. Les impétrants Fabrice Lagueyt, Jean-Michel Huguet, Olivier Halard et Olivier Gravey, chacun engagés cet été dans la lutte contre l'incendie, ont alors fièrement revêtu la cape emblématique des défenseurs de la gousse d'ail.



L'ouverture de la foire.

Les CV des impétrants

À la retraite de ses parents, Fabrice Lagueyt reprend le flambeau, vendant en direct les produits de sa ferme : veaux et bœuf élevés sur place, ainsi que du savon au gras de bœuf qu'il fabrique avec son épouse. Très impliqué dans le milieu agricole, il n'est pas resté indifférent lors des importants feux qui ont touché la Gironde cet été, puisqu'il s'est investi dans la coordination des agriculteurs volontaires, jouant le rôle de véritable « *agent de liaison* » entre les différents acteurs impliqués (DFCI, mairies, sapeurs-pompiers, bénévoles…), cherchant à organiser, coordonner et faciliter l'action collective. « *Sans compter, il a donné de son temps et de son énergie, avec la volonté de contribuer concrètement à la lutte contre les incendies et de soutenir les personnes mobilisées* », a souligné le Grand Maître.

Deuxième intronisé du jour, Jean-Michel Huguet « *fait à partir de 1969 une une carrière à la poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles et, en bon Landais, intègre le rugby local. Après avoir rencontré Danielle, son épouse, il s'installe avec elle dans la ferme familiale, à Touriac, faisant ainsi son entrée dans la sylviculture, devenant quelques années plus tard élu municipal en charge de la forêt et président de la DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) de Sainte-Hélène. Jean-Michel a accepté d'être sur l'estrade aujourd'hui pour représenter la formidable équipe de bénévoles : véritables soldats du feu dont la détermination, le courage et le dévouement ont forcé le respect durant ces heures d'horreur, se mettant au service de l'intérêt général pour protéger le patrimoine commun* ».



Les intronisés du jour. *PHOTOS JDM-PJ*

Olivier Halard étudie en fac de droit à Paris. Il intègre ensuite la gendarmerie en tant que sous-officier, puis entre dans la police nationale. Il mène d'abord sa carrière d'officier de police à la direction centrale de la police judiciaire, plus précisément comme enquêteur judiciaire à la division antiterroriste, à Paris, puis termine sa carrière à Bordeaux comme coresponsable d'un commissariat subdivisionnaire. Il devient ensuite conciliateur de justice assermenté par la cour d'appel au Tribunal judiciaire de Bordeaux et président de l'ONG (Organisation non gouvernementale) anticorruption Anticor Gironde. En mars 2026, il est élu maire du Temple et vice-président de la CDC Médullienne, ce qui lui laisse encore un peu de temps pour ses loisirs (chasse à la bécasse, lecture, golf, cyclisme et l'UBB : « *Je n'aime pas le foot, en dehors des verts en 1976… Une autre époque !* » lance-t-il). La confrérie a choisi de l'honorer pour « *ses valeurs humaines, mais aussi pour représenter ces communes dévastées et ces maisons brûlées par cet ogre de feu. La guerre du feu terminé, il a entamé, avec ses collègues maires, le travail immense de la reconstruction. Reconstruction des biens mais aussi reconstruction des hommes et des femmes qui ont tout perdu* ».

Enfin, Olivier Gravey est natif de Salaunes. Il est élève à l'école primaire de Sainte Hélène, poursuit sa scolarité au collège de Castelnau-de-Médoc, avant d'étudier la mécanique agricole dans le cadre d'un apprentissage au garage Baldés (Sainte-Hélène). En 1994, au retour du service militaire, il est recruté au service Forêt de la mairie de Sainte Hélène jusqu'en 2008, époque à laquelle il intègre les services (anciennement DDE) du conseil départemental jusqu'à obtenir le poste de chef d'équipe à Saint-Laurent-Médoc. C'est en 2019 qu'il rejoint le service Signalisation de la Métropole bordelaise, où il exerce actuellement la fonction de surveillant de travaux auprès d'entreprises privées. En parallèle, depuis le 1er janvier 1995, il est pompier volontaire, d'abord au centre de secours de Salaunes, puis à Sainte-Hélène à partir de 2001. Faute d'avoir pu participer comme pompier à la lutte collective contre l'incendie, il s'est rendu disponible, notamment en se joignant aux volontaires de la DFCI. Passionné par la chasse à la bécasse, « *Olivier est un bon vivant, qui aime la vie, la nature et les amis, le sport et la loyauté et déteste les embrouilles* ». Ainsi présentés, les quatre nouveaux chevaliers ont prêté serment et dégusté le fameux pain frotté à l'ail avec les invités de cette joyeuse cérémonie.

Les animations se sont ensuite enchaînées tout au long de la journée (démonstrations de chiens de berger, Olympiades des enfants, démonstration d'interventions des pompiers en soirée, moules-frites au resto des associations locales, puis concert Tribute to Queen avant le toujours très attendu feu d'artifice). Le dimanche, plus calme, fut notamment marqué par la célébration de l'office religieux en début de matinée, le vide-greniers / brocante, les productions des exposants et les manèges de la fête foraine. Pour ne rien gâcher, un beau soleil a motivé les Sainte-Hélènois à faire la fête, tout au long de cette 254e édition de la Foire de Sainte-Croix !

■

Un deuxième forum de l'emploi très réussi

SOUSSANS. À l'heure de la dématérialisation généralisée, les métiers des services à la personne semblent avoir de plus en plus d'avenir. Divers acteurs professionnels du secteur étaient ainsi rassemblés à Soussans, le 8 septembre.

Emily CHEVALORE



Le Forum des métiers du soin et de l'aide à la personne a attiré de nombreux demandeurs d'emplois. *PHOTO JDM-EC*

Le forum dédié aux métiers du lien, du soin et de la fonction publique territoriale, organisé par la Communauté de communes Médoc Estuaire, en partenariat avec France Travail, le Conseil départemental de la Gironde et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG 33), dans la salle des fêtes de Soussans durant la matinée du mardi 8 septembre, a rencontré beaucoup de succès en attirant 72 demandeurs d'emploi. Il s'agissait du deuxième forum des métiers organisé à Soussans, après « Recrute ton Boss », en 2024, par Vincent Marco, responsable de cellule territoriale et chargé de mission développement de la Communauté de communes Médoc Estuaire. 11 structures d'emplois réparties autour de sept tables ont permis aux personnes intéressées par les métiers du service à la population de se découvrir de nouvelles opportunités professionnelles avec possibilités d'embauche immédiates à la clef.

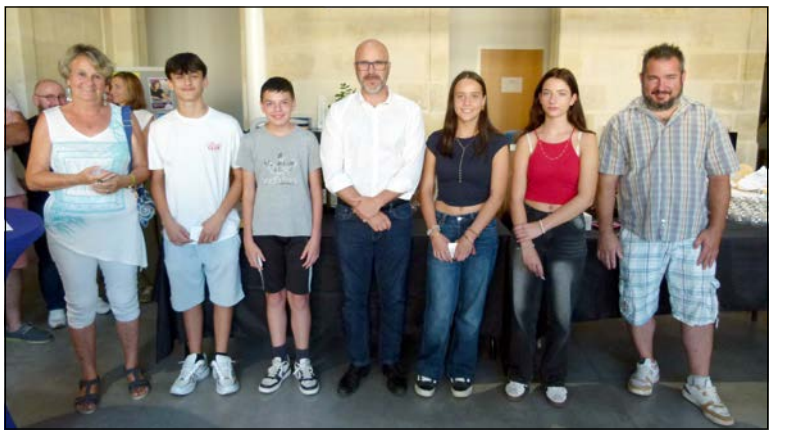
La maire de Soussans, Karine Palin-Jarousseau, a rappelé que les métiers de service à la population sont de plus en plus sollicités, face aux nombreuses demandes d'administrés perdus au milieu du « *tout numérique* » des différentes formalités à effectuer. « *On fait comme si tout le monde savait ou maîtrisait l'informatique et Internet ou comme si tout fonctionnait parfaitement, ce qui est loin d'être le cas. La fonction publique territoriale accueille ces gens dans la difficulté ; elle est essentielle, au même titre que les métiers du soin au quotidien. Ces secteurs offrent des projets porteurs pour l'emploi local.* » Le maire d'Arsac, Frédéric Aurier, s'est quant à lui dit « *satisfait de voir autant de demandeurs d'emploi autour de la table, signe de leur motivation* ». Il a rappelé l'importance du service public et des relations humaines, qui ont aidé de nombreuses personnes en cette période délicate de canicule.

Via un job dating, les demandeurs d'emploi ont ensuite pu échanger avec les structures présentes, parmi lesquelles le Centre de gestion de la Gironde, l'agence de service d'aide et de soins à domicile dans le Médoc Aapam (Association pour aider, accompagner, prévenir en Médoc), la Direction des ressources humaines de la CDC Médoc Estuaire, l'association d'aide à la personne ADHM (Aide à domicile du Haut-Médoc), l'agence de services à domicile O2 (basée à Saint-Médard-en-Jalles), l'agence de services d'aide à domicile et portage de repas Vitame Services et la Directrice générale des services de la mairie de Macau, Valérie Talou. « *Le contact humain est primordial dans la recherche d'emploi* » a témoigné Marie Alami, forte d'une expérience de dix ans dans le commerce Be to Be et d'un Bachelor en Marketing digital, satisfaite d'avoir pu échanger en direct avec les recruteurs. D'autres demandeurs d'emploi se sont dits séduits également par la possibilité d'effectuer des stages d'immersion dans les métiers de l'aide à la personne ; possibilité que ceux qui en ont déjà fait l'expérience leur ont vivement conseillé de saisir, afin de mieux appréhender leur futur métier et de savoir s'ils « *avaient le mental pour* ». « *On accompagne des personnes fragiles. Cela aide à savoir ce qu'on ne peut pas faire* », ont-ils conclu.

■

SAINTE-HÉLÈNE.

Un « *village* » de 3 200 habitants



Le maire, les élus délégués à la solidarité et quelques jeunes du dispositif Argent de poche. *PHOTO JDM-PJ*

Vendredi 4 septembre, il y avait une animation inhabituelle et beaucoup de monde dans le hall de la mairie, où la municipalité recevait les nouveaux habitants ainsi que les jeunes Sainte-Hélènois ayant participé à l'opération Argent de poche cet été (qui ont reçu des bons d'achat). Plusieurs couples de nouveaux arrivants avaient répondu à l'invitation du maire, confirmant avoir choisi Sainte-Hélène pour « *le calme et la proximité de l'océan* » ou « *la proximité abordable de leur activité professionnelle* ». « *Vous avez fait le bon choix*, a lancé Lionel Montillaud, maire de la commune, *même si vous avez déjà vécu un moment difficile avec une évacuation pour cause d'incendie. La forêt représente 90 % de la superficie communale, mais c'est majoritairement une forêt de propriété privée et d'exploitation, qui reste un environnement fragile. Nous devons souligner le travail d'entretien (passes, pistes, pare-feu, etc.) des membres bénévoles de la DFCI. Vivre à Sainte-Hélène, c'est plutôt pas mal et, dans votre mairie, la maison des citoyens, vous découvrirez l'utilité de nombreux services publics et un tissu associatif très dynamique. Nous arrivons à 3 200 habitants mais nous tenons à préserver l'esprit village* », a conclu le maire, confirmant l'arrivée, dans les mois à venir, de l'équipement aquatique intercommunal et la poursuite des travaux d'aménagement de l'écoparc sportif.

Puis l'élu a donné la parole à Marie Acker, directrice de Médoc Plein Sud, l'office de tourisme intercommunautaire de la Médullienne, qui a souligné la particularité du territoire, entre océan, forêt et vignoble, ce qui lui permet d'accueillir de multiples animations tout au long de l'année.

Patrick JOUANNET

■

SOUSSANS.

Ça marche fort pour Octobre Rose !



Doigts d'Or & Compagnie vendra ses jolies créations, comme ce délicat pin's, au profit de Rose Médoc. *PHOTO DOIGTS D'OR & COMPAGNIE*

Afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein, la troupe de danseuses Les Pin-Up Margalaises organise pour la première fois, en partenariat avec la mairie et les associations soussanaises, une Marche Rose libre et gratuite, dont le départ sera donné samedi 3 octobre à 10 heures sur la place de l'église de Soussans. Les commerçants offriront un petit-déjeuner à tous les participants. Pour cette action de solidarité, de partage et d'espoir, un circuit familial, accessible à tous, marcheurs débutants comme confirmés, sera proposé. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Des bandanas roses pouvant être arborés durant la marche seront vendus sur place. Les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association Rose Médoc.

Créée en mai 2022, Rose Médoc accompagne les femmes touchées directement et indirectement par le cancer (patientes, soignantes et aidantes) et offre des soins aux personnes malades, parallèlement à leur prise en charge thérapeutique, pendant et après la phase active des traitements, en respectant les directives de l'Agence nationale du cancer. L'association des couturières et crocheteuses Doigts d'Or & Compagnie, qui s'investit depuis 5 ans dans l'opération Octobre Rose, proposera à la vente d'adorables objets confectionnés spécialement pour l'occasion. Dès la fin du mois de septembre et jusqu'à la fin octobre, des panières solidaires contenant les jolies créations des couturières seront également mises en vente chez les commerçants de Soussans et des environs. Les bénéfices de ces ventes seront versés à Rose Médoc.

« *Chaque pas compte. Chaque geste compte* », explique Marjorie Ducasse, présidente de l'association ZM Baila et meneuse de la troupe des Pin-Up Margalaises. Marjorie Ducasse, la municipalité et les associations participantes espèrent que les marcheurs viendront nombreux pour soutenir cette belle cause de solidarité et de santé publique.

Emily CHEVALORE

■

Renseignements par mail à l'adresse : zmbaila33@gmail.com

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Près de 3 000 € pour les pompiers



Après la remise du chèque, associations, pompiers, municipalité, etc. posent pour la photo. *PHOTO JDM-PB*

Les associations Les Bergères et La Solidarité Médocaine ont travaillé ensemble à l'organisation d'un concert en faveur des sapeurs-pompiers, qui a eu lieu dimanche 9 août dans la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc (lire nos éditions du 7 et du 14 août). Sur scène, on retrouvait Pierrick Lambert et Ketty'Events qui avaient accepté de jouer gracieusement. Le concert, ayant accueilli beaucoup de monde, a permis de récolter 2 838,46 euros : un chèque de ce montant a donc été remis par Sylvie Trouche-Wejder, présidente de l'association culturelle Les Bergères, au président de l'Amicale des sapeurs-pompiers Jordane Sancey, lors d'une cérémonie au centre de secours de Saint-Laurent, vendredi 11 septembre. Y assistaient le président de la Solidarité Médocaine Michaël Decoulgent ; les membres du bureau de l'Amicale des sapeurs-pompiers ; le lieutenant Régis Batailley, chef de centre ; le maire Jean-Michel Saintemarie, ainsi que des membres du conseil municipal, les artistes et de nombreux pompiers.

Pierre BONATI

■



► LUDON-MÉDOC

Nettoyons la Nature

La municipalité vous donne rendez-vous sur le parking du site de Paloumey (Chemin de Coudannes), dimanche 27 septembre de 10 heures à 12 heures, pour l'opération « Nettoyons la nature » organisée en partenariat avec les magasins Leclerc. Kit de nettoyage remis à tous les participants et pot de l'amitié offert à midi.

► MACAU

Illettrisme : parlons-en !

Dans le cadre des Journées Nationales de Lutte contre l'Illettrisme, la compagnie 24/92 proposera un temps de lectures théâtralisées, puis invitera les participants à un débat mené en partenariat avec l'association L'oiseau Lire, vendredi 25 septembre à 20 heures dans la salle de la cheminée de la mairie. Entrée libre.

► MARGAUX-CANTENAC

Conseillère numérique

En partenariat avec la commune de Cussac-Fort-Médoc et sa structure France Services, la mairie de Margaux-Cantenac propose un accompagnement numérique gratuit à tous ses administrés désirant apprendre à prendre en main leurs équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette), mardi 6 octobre de 9 heures à 12 heures à la mairie. Rendez-vous au 06 78 05 74 58 (précisez que vous souhaitez vous rendre à la permanence de Margaux-Cantenac).

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

Repas dansant des Décorés du travail

L'association des Décorés du travail organise un repas dansant animé par DJ Nono, dimanche 11 octobre 12 heures dans la salle des fêtes de Saint-Laurent-Médoc. Réservation avant le 3 octobre par téléphone au 06 75 86 02 07.

► SALAUNES

Remerciements

La municipalité de Salaunes souhaite remercier les bénévoles et pompiers mobilisés lors du mégafeu de Saumos, lors d'une cérémonie qui se tiendra samedi 10 octobre à 18 heures au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif et d'une auberge espagnole conviviale. Les habitants souhaitant participer sont invités à se signaler à la mairie en indiquant le plat qu'ils comptent apporter, par mail à : secretariat@mairie-salaunes.fr)

Un conseil électrique

PAREMPUYRE. L'occupation d'un terrain par une entreprise chargée de relier la future usine EMME au poste d'électricité du Pian-Médoc a causé de vives tensions au sein du conseil municipal.

Alexandre CORSAN

Durant les trois heures de conseil municipal du 21 septembre, les débats n'ont pas manqué entre élus parempuyriens. Néanmoins, un sujet s'est imposé et pas des moindres : celui de la soumission au vote d'une convention d'occupation temporaire d'une partie du terrain situé en face du château Pichon par la société ETPM - agissant pour le compte de Réseau de transport d'électricité (RTE). Cette convention d'occupation temporaire survient dans le cadre des travaux de la ligne souterraine électrique, d'une puissance de 63 000 volts et longue de 7 km, qui doit relier le poste du Pian-Médoc à la future usine EMME. Concrètement, 1 000 m³ seront occupés par la base vie, qui comprend les bureaux, les vestiaires ou encore des parkings pour les véhicules légers et 3 000 m³ le seront par la zone de stockage, qui compte les matériels, matériaux et parkings pour poids lourds et engins. En contrepartie de la durée d'occupation, qui démarrera le 1er octobre, pour une durée de 15 mois, ETPM versera à la commune une redevance mensuelle de 1 000 euros par mois.

Un dilemme et beaucoup de tensions

« *Monsieur le maire*, […] *aujourd'hui, vous êtes face à un dilemme : soit vous respectez vos engagements de campagne, soit vous facilitez l'arrivée de l'usine EMME. […] Gardez-vous la ligne de conduite que vous défendiez devant les électeurs ou avez-vous très concrètement retourné votre veste ? […] Nous ne pouvons accepter la mise à disposition de ce terrain, qui vient directement dérouler le tapis rouge à ce projet. En agissant ainsi, vous privez les Parempuyriens d'espaces verts […]. Pourquoi faciliter l'implantation de cette usine, alors que vous y étiez opposé durant la campagne ?* » a attaqué d'emblée Estelle Bloch, élue du groupe d'opposition Parempuyre Nous Inspire, groupe hostile à l'usine EMME.

« *Il est facile de jeter de l'huile sur le feu. Depuis deux ans, nous avons lutté contre le projet EMME* [Il était alors dans l'opposition, avec son groupe, NDLR]. *Je n'ai pas eu le choix, concernant le permis de construire de l'usine qui a été accordé par la préfecture. […]. Le projet va se faire. Vous pouvez manifester, faire ce que vous voulez, l'usine sera là* », a martelé le maire Henri Lagarrigue, avant d'enchaîner : « *Ce qui compte aujourd'hui, c'est l'intérêt des Parempuyriens. La seule façon d'agir est de dire, ensemble, face à EMME et RTE, ce que nous voulons, sinon, ils feront ce qu'ils voudront.* » L'édile a aussi répété ce qu'il avait dit lors du dernier conseil municipal, à savoir que le recours que la Ville a lancé contre le tracé électrique de RTE doit servir de garantie à l'aide demandée pour la rénovation des bâtiments communaux. Il a également proposé d'organiser une réunion publique avec RTE.

Des divergences sont également apparues, entre élus de la majorité et des deux groupes d'opposition - et même avec le public présent - quant à savoir si les riverains du terrain qu'occupera ETPM ont été informés. Les deux groupes d'opposition ont voté contre la convention d'occupation temporaire. Notons que des membres du collectif du Bois Vert, hostile au projet EMME, étaient présents dans le public, munis de pancartes. ■



Le raccordement électrique devant alimenter l'usine EMME a électrisé les débats. *PHOTO JDM-AC*

SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE.

Le drame du Lazaret de Trompeloup

Il ne reste aujourd'hui plus aucun vestige du Lazaret Marie-Thérèse, sis au lieu-dit « Les Prairies de Saint-Vincent », édifié sur la plage de Trompeloup, près de Pauillac, par ordonnance du roi, le 16 janvier 1822. Ses dernières traces ont été complétement détruites à la fin des années 1960 pour permettre l'extension de la raffinerie de pétrole de Pauillac. Le Lazaret connut plusieurs affectations. En tant que « *lieu de quarantaine sanitaire pour les marins malades revenant des colonies* », il fut un pan important de l'histoire locale ; « *une protection stricte contre les terribles épidémies (fièvre jaune, choléra, typhus) transportées en particulier par les navires marchands (commerce colonial et triangulaire entre autres)* », à laquelle nombre d'archives, études, thèses et ouvrages ont été consacrés.

Le trafic sur l'estuaire était d'autant plus dense, au XVIIIe siècle, que Bordeaux était le premier port de commerce de France et le deuxième à l'échelon mondial, juste après Londres. Pauillac était donc un avant-port stratégique : les grands voiliers devaient obligatoirement mouiller dans sa rade, deux marées leur étant nécessaires pour relier l'entrée de l'estuaire à Bordeaux et vice-versa. Au XIXe siècle, les paquebots et cargos à vapeur, à roues à aubes ou hélices, devaient eux aussi mouiller à Pauillac ; souvent par contrainte, parfois par choix, afin de décharger (ou charger) tout ou partie de leur cargaison. Ainsi, le Département de la Gironde et l'administration maritime souhaitant se prémunir de toute contagion par voie maritime, mirent-ils en place un système de mise en quarantaine au début du XVIIIe siècle : les bateaux étaient interceptés et mis au mouillage à Patiras. En 1821, l'épidémie de fièvre jaune qui frappait l'Espagne conduisit le gouvernement de Louis XVIII à réagir : celui-ci ordonna la création d'un Lazaret. C'est le choix de son emplacement (à Trompeloup plutôt qu'à Patiras, site inondable ; au nord plutôt qu'au sud du chenal Saint-Vincent) qui lance alors « *l'affaire du Lazaret* ».

Lors d'une première conférence au café estuarien, le 2 avril dernier, Marc Ganem, arrière-petit-fils de l'un des directeurs (au XIXe siècle) avait fait revivre à l'assemblée tous les événements qui ont entouré la création et l'exploitation du Lazaret Marie-Thérèse, jusqu'à sa désaffection en 2026. Lors de sa deuxième conférence, il évoquera « *son drame* ».

La vie au Lazaret, un vrai drame pour les arrivants

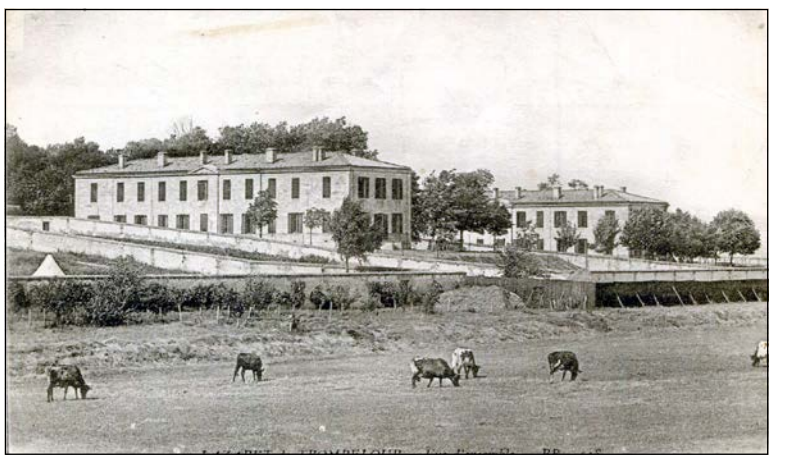
Le Lazaret appliquait aux équipages, passagers et marchandises des règles de confinement et de désinfection extrêmement strictes. Leurs descriptions donnent la chair de poule ; la médecine de l'époque tâtonnait. La mise en quarantaine des « *suspectés* » était d'une telle violence institutionnelle, matérielle et psychologique, d'une telle inhumanité, qu'elle était perçue comme une antichambre de la mort. Marc Ganem en dira sans doute un peu plus et présentera des documents d'archives. Il évoquera probablement un épisode noir de l'histoire de Pauillac : l'épidémie de fièvre jaune mortelle de 1881 et la tragédie du navire *Le Richelieu,* arrivé de l'île de Gorée, au Sénégal, à bord duquel elle sévissait. Les médecins ne savaient pas la soigner. Appel fut fait à Louis Pasteur, qui se rendit personnellement à Pauillac pour y rencontrer le Docteur Berchon (directeur du Lazaret de 1865 à 1885) et examiner un malade dans l'espoir de concevoir un vaccin (il n'y parvint pas).

De nouvelles destinations

En raison de l'évolution de la médecine et de la fin des grandes vagues épidémiques, au début du XXe siècle, le Lazaret perdit sa fonction d'origine. Avant sa désaffectation totale, en 1926, il servit, durant la Première Guerre mondiale, à confiner des prisonniers de guerre allemands et autrichiens, puis fut reconverti en hôpital militaire auxiliaire pour les blessés du front. En 1917, la base américaine dédiée à la construction d'hydravions y aurait logé ses troupes et ses bureaux administratifs. En 1937, ses bâtiments furent occupés par les réfugiés espagnols. Il est bombardé le 4 août 1944 et ses ruines sont définitivement rasées à la fin des années 1960, lors de l'extension du site pétrolier.

Monique NAUZIN ■

Rendez-vous le 1er octobre à 18 heures dans la salle des fêtes de Saint-Julien Beychevelle-pour le café estuarien. Entrée libre



Le Lazaret en 1910 : les bâtiments étaient répartis de part et d'autre d'un axe central marqué par la porte d'entrée, la chapelle et le pavillon de l'administration. *PHOTO CARTE POSTALE*

Un nouveau label pour la commune

LACANAU. La station balnéaire rejoint le réseau des Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque.

Vanessa CHALUMEAU

Le 12 septembre dernier, Lacanau a officiellement intégré le réseau des Villes et villages d'accueil des véhicules d'époque, un label porté par la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE).

Cette distinction a pour ambition de rapprocher les passionnés et collectionneurs de véhicules anciens des communes qui les accueillent. Elle met en valeur un ensemble de richesses : le patrimoine automobile mais aussi culturel, architectural et gastronomique. Les communes labellisées s'engagent à faciliter la venue des clubs et des collectionneurs. Elles mettent notamment à leur disposition un parking en centre-ville ainsi que les informations pratiques utiles au séjour : hébergements, restaurants, garages, sites touristiques. Pour Lacanau, c'est l'occasion de faire rayonner son territoire et de donner un nouvel élan à la passion des véhicules d'époque.



La passion des véhicules d'époque. *PHOTO VILLE DE LACANAU*

Deux passionnés à l'origine du projet

Cette reconnaissance doit beaucoup à Lacanau Classic Auto, association née en 2025 de la volonté de deux passionnés locaux, Dominique Labat et Marc-Antoine Fouré. Constatant un engouement croissant pour les voitures de collection, mais l'absence de structure dédiée dans la commune, ils ont décidé de créer un club capable de rassembler, d'organiser et de faire rayonner cette passion. Leur idée est de sortir les véhicules des garages pour les inscrire dans une dynamique vivante et accessible à tous.

L'association est affiliée à la FFVE, qui fédère et défend le patrimoine automobile français. Elle est soutenue par la ville de Lacanau et par Rétro Certification, centre de formation aux métiers de la restauration de véhicules anciens.

Le label est à peine obtenu que l'association passe à l'action. Ce dimanche 20 septembre, Lacanau Classic Auto participait pour la première fois aux Journées européennes du patrimoine, en partenariat avec la ville et la FFVE. Le principe : présenter les voitures anciennes comme un véritable « *patrimoine roulant* », en proposant des balades patrimoniales entre Lacanau-océan et Lacanau-ville tout au long de la journée.

■

Avis aux curieux ou passionnés : l'association se réunit chaque dernier dimanche du mois sur le parking de La Cousteyre, devant le collège, pour vous faire découvrir des véhicules d'exception venus d'Europe comme d'outre-Atlantique.

SALAUNES.

Une Fête du Terroir haute en couleur !



Le concours de brouettes décorées de 2025. *PHOTO JDM-PJ (ARCHIVES)*

Comme tous les ans à pareille époque, les bénévoles du comité des fêtes, réunis autour de Jonathan Martin, son président, préparent la Fête du Terroir, qui aura lieu les 3 et 4 octobre prochains à l'airial de la Garenne. Bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous autour des stands d'artisans locaux, dès l'inauguration (à partir de 10 h 30), suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. En début d'après-midi, place au défilé des brouettes décorées : un spectacle haut en couleur, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs. La journée sera également animée par des démonstrations de chiens de berger et les sonneries des Veneurs d'Epernon[1].

Le dimanche matin, les plus sportifs pourront prendre part à une randonnée pédestre (10 km), avant la procession et l'office religieux. L'ambiance musicale sera assurée par une banda, les visiteurs du jour pouvant découvrir dans les allées de l'airial une exposition artisanale, une exposition de véhicules anciens (voitures et motos), des jeux de bois et bien d'autres animations pour un bien joli week-end de loisirs, si le beau temps veut bien accompagner la fête !

Patrick JOUANNET

■

1.Connaissez-vous la différence entre un cor de chasse et une trompe de chasse ?

Le cor de chasse est accordé en mi bémol et est utilisé dans les harmonies militaires. La cheminée (petit tube entre l'embouchure et l'instrument proprement dit) du cor est dotée d'une pompe. La trompe en est dépourvue. Elle est accordée en ré et n'est utilisée qu'en vénerie. Et pour éviter tout impair, fiez-vous à Roger Pascaud ancien membre de l'association : « Nous, on ne joue pas du cor de chasse, on sonne de la trompe ! »

SOUSSANS.

De nouveaux abat-sons très attendus

Depuis un an et demi, la municipalité attendait avec impatience la pose des abat-sons du clocher de l'église Saint-Romain de Soussans, dont les lames étaient tombées à cause des tempêtes successives. Les abat-sons sont des auvents aux lames inclinées vers le bas, disposées dans les ouïes des clochers. Ils remplissent plusieurs fonctions essentielles : protéger des intempéries la chambre des cloches et le matériel permettant leur fonctionnement ; ventiler les charpentes et, enfin, renvoyer le son des cloches vers le sol.

Cette opération commencée lundi 21 septembre s'inscrit dans le cadre du programme d'embellissement de la place de l'église et du bourg, entamée durant le précédent mandat de la maire Karine Palin-Jarousseau. Elle fait suite au nettoyage des murs, de la toiture et du clocher effectué l'an dernier par un drone de la société Concept Drone Nettoyage de Langon, mais aussi à la rénovation des peintures de l'ensemble des portes de l'église, à l'été 2025. François Charles, de la société soussanaise MCF, a fabriqué quatre des huit abat-sons de l'église dès le printemps 2025, en vue de leur remplacement sur les façades



Les nouveaux abats sons ont été posés à 18 mètres de hauteur à l'aide d'une nacelle. *PHOTO MAIRIE DE SOUSSANS*

sud et ouest du monument. Les quatre autres abat-sons, qui ne présentent pas de dégâts particuliers, seront repeints sur place sans être démontés, à l'aide de la nacelle utilisée pour la pose des nouveaux abat-sons, à la prodigieuse hauteur de 18 mètres. Chaque abat-son mesure 3,30 mètres pour 95 cm de largeur. Le coût des travaux s'élève à 11 880 € TTC.

« *C'est un vrai défi pour la société soussanaise MCF de changer ces abat-sons à une telle hauteur, car les conditions météorologiques doivent être optimales pour en effectuer la pose. Il faut alors pouvoir louer une nacelle qui permette de les porter et les suspendre, car leur poids est conséquent* », explique la maire. Un premier essai de pose avait d'ailleurs échoué le 18 mars dernier, preuve que l'opération est particulièrement délicate. Le second essai, lundi 21 septembre, aura été le bon. À 18 mètres de hauteur, le vent se fait particulièrement sentir, rendant l'opération d'autant plus délicate et dangereuse. Bien qu'il soit sécurisé avec un harnais, voir le menuisier effectuer cette pose quelque peu périlleuse est impressionnant !

L'horloge sera également rénovée. Des spots ont été achetés par la municipalité afin d'illuminer l'intérieur du clocher en rose durant tout le mois d'octobre pour soutenir la lutte contre le cancer du sein ; puis en bleu durant tout le mois de novembre afin de soutenir la lutte contre les cancers masculins. De très belles initiatives, particulièrement appréciées des Soussanais.

Emily CHEVALORE

■

LE PORGE.

Une braderie solidaire

Presque deux mois après les incendies, l'accompagnement des familles et des personnes sinistrées se poursuit. Pour inscrire cette aide dans la durée, une grande braderie solidaire est organisée samedi 3 et dimanche 4 octobre, de 9 heures à 17 heures dans la salle des fêtes du Porge.

La solidarité s'est mise en place mmédiatement après les incendies : vêtements, chaussures, linge de maison et produits de première nécessité ont afflué de partout en France, au point que les dons ont finalement dépassé les besoins immédiats des personnes sinistrées. Plutôt que de laisser ces excédents inutilisés, l'élue porgeaise Agnès Luron a proposé de les transformer en ressources financières. Les sommes collectées lors de cette braderie encadrée et gérée par le Secours populaire serviront à financer les actions de soutien aux personnes sinistrées en Gironde. Les articles seront proposés en échange d'une « *participation solidaire* » et payables en espèces ou par carte bancaire.

Une braderie pensée comme une fête

Au-delà de la collecte de fonds, les organisateurs souhaitent faire de cette braderie un rendez-vous ouvert à tous. Un habitant a évoqué l'idée d'associer les pompiers, les sylviculteurs et des artisans locaux aux foodtrucks et animations musicales proposés par le comité des fêtes du Porge. L'idée est de faire de ces deux journées un vrai moment de rassemblement en plus d'une action solidaire. Mais pour assurer le bon déroulement de l'événement, les organisateurs ont besoin de renforts pour le tri des articles, la préparation et l'installation de la salle, la tenue des stands et le rangement à l'issue de la braderie.[1]

L'aide aux sinistrés ne s'arrêtera pas à cette braderie. Un bâtiment dédié aux dons restera accessible pendant un an. Les personnes concernées pourront ainsi y trouver des vêtements, du linge, des produits d'hygiène et des chaussures pour subvenir à leurs besoins au fil des saisons.

Vanessa CHALUMEAU

■

1. Vous souhaitez apporter votre aide ? Contactez les organisateurs au 06 89 41 29 85.

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

La Soulacaise est relancée !

COURSE À PIED. Alors que les Journées européennes du patrimoine encourageaient les visiteurs à flâner tranquillement dans les ruelles du village ancien, certains avaient décidé de profiter du front de mer de Soulac en courant.

Gaël MOIGNOT

La nouvelle édition de la course La Soulacaise, qui a rassemblé 321 participants au départ de Soulac-sur-mer, dimanche 20 septembre au matin, a été une réussite pour les organisateurs. Nicolas Darnis, président du nouveau bureau de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Soulac-sur-mer, avait le sourire après la remise des prix. « *Cette année était pour nous une édition test. Nous sommes particulièrement heureux de constater qu'elle semble avoir été appréciée par les coureurs, les bénévoles et le public. C'est une belle satisfaction pour toute l'équipe qui s'est investie dans ce projet.* » Il est vrai qu'une météo favorable est venue embellir cette matinée sportive, qui a vu les coureurs et coureuses s'élancer, puis revenir à proximité de la Statue de la Liberté, en direction du sud de la station balnéaire - pour les adeptes du 5 kilomètres - et jusqu'à l'Amélie - pour la boucle du 10 kilomètres.

Initialement prévue pendant l'été, La Soulacaise s'est finalement courue ce week-end des 19 et 20 septembre, ce qui a empêché une petite partie des 470 inscrits initialement enregistrés de se tenir sur la ligne de départ. « *Après le report de l'épreuve, certains inscrits n'ont malheureusement pas pu être présents, tandis que d'autres ont choisi de transformer leur inscription en don au profit de l'Amicale* », reprend Nicolas Darnis. « *L'objectif de cette nouvelle édition était avant tout de faire courir et de rassembler les gens sur notre magnifique front de mer. Cette édition a pu voir le jour grâce au soutien de la mairie de Soulac-sur-mer, de nos partenaires, des viticulteurs, des commerçants et de nombreux amis locaux, que nous tenons à remercier sincèrement pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.* »



321 participants ont pris le départ de La Soulacaise sur le front de mer, dimanche 20 septembre au matin. *PHOTO DR*

Les pompiers investis dans la vie événementielle de la commune

Et ce n'est qu'un début ! Les organisateurs ont déjà plein d'ambitions et d'idées pour les prochaines éditions de La Soulacaise, portés par l'envie de continuer à faire évoluer la course et de proposer un rendez-vous sportif convivial qui trouve pleinement sa place dans l'agenda de la station balnéaire - peut-être même durant cette période de la seconde quinzaine de septembre. Nicolas Darnis, souhaite, avec sa nouvelle équipe, « *créer une véritable dynamique autour de l'Amicale, avec l'envie de participer davantage à la vie de la station et de créer nos propres événements* ».

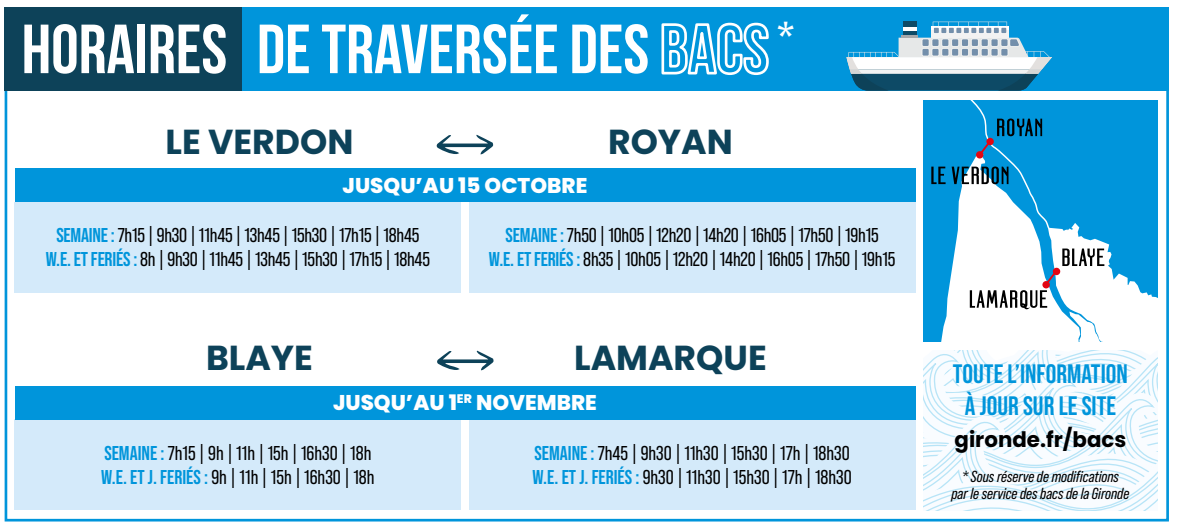
Cette année, cela s'est notamment traduit par leur participation à Soulac 1900, l'organisation du Bal des Pompiers, la relance de La Soulacaise et prochainement, si le projet se confirme, un grand loto à l'automne. « *Nous souhaitons également continuer à être présents aux côtés des associations et organisateurs lors des événements sportifs de la région. Notre objectif est simple : faire vivre l'Amicale, créer du lien, participer à la vie locale et proposer des événements qui rassemblent.* »

2 distances pour 4 vainqueurs

Puisque la compétition comportait deux distances, il y a eu quatre podiums pour distinguer les meilleurs de chaque catégorie. Chez les femmes, c'est Marine Vetter qui a emporté la victoire en 22' 03" dans le 5 kilomètres et Florencia Ramirez qui en a fait de même en 36' 59" lors du 10 kilomètres. Côté hommes, c'est Lucas Auffret qui s'est imposé en 16' 31" dans le 5 kilomètres et Anthony Delaby dans le 10 kilomètres grâce à un temps de 32' 50".

Pour cette nouvelle édition, le challenge Casino Carré Océan récompensait le premier homme et la première femme arrivés devant le casino ; établissement qui avait enfin ouvert ses portes quelques jours plus tôt, après un peu plus d'un an de fermeture.

■



BASKET / NATIONALE 3.

Les Médocains ont subi la loi des espoirs tourangeaux

Sur le parquet de Castelnau-de-Médoc, les jeunes futurs professionnels tourangeaux ont dominé dans tous les domaines. Les Castelnaudais avaient pourtant pris cette rencontre par le bon bout, menant de 9 points à la 5e. Mais très rapidement, leurs adversaires ont repris confiance grâce à leurs « snipers » : Paul Lassalle (25 points) Ghazi Vargas (18 points), le géant Ndiaye (18 points) et Rhenman (14 points). Bilan : 21-19 à la 10e pour le Castelnau Médoc Basket Club.

Dans le deuxième temps, les futurs professionnels, sur un petit nuage, ont infligé un 28-18 à Castelnau, qui leur a permis de virer en tête à la pause (47-39). Apres un troisième temps équilibré (24/24), tout s'est joué en fin de quatrième. Menés de 11 points à la 36e, les Castelnaudais pourtant très adroits (Coursier : 18 points, Faye : 14 points, Owen Delas : 15 points et Louis Louisy : 13 points) ont créé la sensation en revenant à 3 points dans la dernière minute. Tout Canteranne debout y croyait, mais l'inévitable Lassalle a anéanti tout espoir de victoire. Score final : 85 points pour le CBC, 92 pour Tours Métropole.

■



Mo Faye (n°12) a pourtant tout essayé. *PHOTO JEAN BOTTARO*

RUGBY.

Une section féminine chez les Makos



Les féminines s'entraînent à Macau tous les mardis soir. *PHOTO JDM-ML*

Une quinzaine de joueuses ont trouvé un nouveau terrain de jeu du côté de Macau. Après leur départ du club de Parempuyre, ces féminines ont frappé à la porte des Makos, le club de rugby emblématique de la ville, qui les a accueillies sans hésiter. Depuis la rentrée 2026, la commune compte ainsi sa propre section féminine, réunissant des joueuses âgées de 36 à 53 ans.

Les entraînements se déroulent chaque mardi de 19 heures à 20 h 30, avec parfois une séance supplémentaire en compagnie des rugbymen le vendredi, de 19 heures à 21 heures. Au programme : une demi-heure de préparation physique, une demi-heure de travail technique et une demi-heure de match, dans une ambiance résolument conviviale.

Au-delà du jeu, c'est avant tout l'esprit de groupe qui les anime. « *Nous sommes copines avant d'être joueuses ! Ici, on trouve une bonne ambiance et une pratique en douceur : pas de plaqué, que du touché. L'entraînement est une soirée sans contraintes où on peut lâcher-prise !* » résume Coraline Bernadas, coach et secrétaire adjointe du club. Un message d'ouverture lancé également par Anne-Charlotte Haensler, trésorière adjointe et également coach : « *Il ne faut pas hésiter à venir essayer : nous accueillons des joueuses de tout niveau et de tout gabarit !* »

Mélodie LEBRETON

■

Les Makos (sections féminine et masculine) se joindront à d'autres associations samedi 24 octobre pour un après-midi de découverte et d'initiations organisé au profit d'Octobre Rose.

Des coureurs formidables !

MARATHON DES CHÂTEAUX DU MÉDOC. Trois des 7 849 coureurs classés lors du dernier Marathon des châteaux du Médoc ont particulièrement retenu notre attention : Guy Samsoen, Sandra Boyer et Simon Téreygeol.

Monique NAUZIN

En décembre prochain, Guy Samsoën, retraité de la Marine nationale, va fêter ses 80 ans. Le 5 septembre dernier, ce Hourtinais, bénévole au sein de l'Association pour le Marathon des châteaux du Médoc depuis près de 20 ans, l'a couru pour la première fois; certes en un peu plus de 7 heures, avec plusieurs minutes d'avance sur la voiture-balai. C'est gagné par une joie profonde qu'il a franchi la ligne d'arrivée : la course avait été rude, surtout les dix derniers kilomètres ! Guy n'était pas un adepte de la course de fond, mais alors qu'il souffrait d'un genou, il a entamé une rééducation de 6 mois et, suivant les conseils de son kinésithérapeute, a commencé à alterner un peu de marche et un peu de course, puis de plus en plus de course, avant de réaliser les 10 km de Hourtin en 1 h 30. Ce fut le déclic. « *À chaque départ du Marathon du Médoc, j'avais des fourmis dans les jambes ! Cela me faisait rêver*, raconte-t-il. *Je n'ai pas couru déguisé sur le thème des années 1980 mais avec un tee-shirt* "Agir, courir, cancer", *une association qui collecte des bouchons de vin en liège ou synthétiques pour financer la recherche contre le cancer dans laquelle, bénévole, j'œuvre depuis une quinzaine d'années et qui, en 2025, a pu remettre 50 000 € à l'institut Bergonié, soit l'équivalent de 90 tonnes de bouchons collectés et revendus à deux sociétés : l'une au Portugal, l'autre en Belgique, où ils sont recyclés*. » Une bel exemple et une belle histoire.

Sandra Boyer, 46 ans, originaire de Saint-Sauveur, est chargée de communication à la mairie de Lacanau. En rémission d'un cancer du sein détecté en juin 2024, plus adepte de la boxe que de la course de fond, Sandra a tenu à courir son premier Marathon des châteaux du Médoc dès que son état de santé le lui a permis, et s'est entraîné en conséquence. « *Au début, c'était dur et douloureux mais j'ai persisté,* confie-t-elle. Derrière cette persévérance se cache une belle histoire d'amour. En 2020, pour ses 40 ans, son père Dominique Boyer, près de 100 marathons sous les baskets, lui avait offert un dossard du Médoc ainsi qu'à sa sœur Céline, son aînée de 3 ans : il rêvait de franchir la ligne d'arrivée avec ses filles. Un projet annulé à cause de la pandémie de Covid-19. En décembre 2023, Céline voit resurgir le cancer en rémission depuis 17 ans, puis en février 2024, Dominique est atteint d'un lymphome. En juin 2024, Sandra, elle aussi, a un cancer : tous trois mènent une course de fond contre le » crabe « , s'épaulant, s'encourageant, luttant. En novembre, Dominique, s'en va dans les étoiles, veillant désormais sur ses filles. Son 1er marathon, Sandra l'a couru (en un peu plus de 5 heures) en hommage à son papa qui aimait tant cette course. » *42,195 km de dépassement de soi, d'émotions, de sourires, de doutes parfois… Mais surtout un immense cadeau que la vie m'a offert (…) Vos cris, vos sourires, vos encouragements, vos messages avant, pendant et après la course m'ont portée. Aujourd'hui, je ressens surtout de la gratitude... Pour la vie, pour mon corps qui m'a emmenée jusqu'au bout, pour toutes les personnes qui ont partagé cette aventure avec moi… Céline, ma force et élan d'Amour, mes piliers Mat, Thious et Naia*« , a-t-elle écrit ce soir-là.

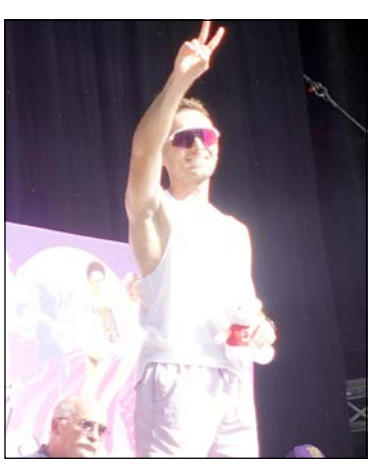
Chez les Téreygeol, on court le marathon du Médoc en famille depuis 2022. Simon, 27 ans, a terminé 5e au classement général en 02 h 37' 47" et 1er de la catégorie senior SE. » *Pour nous*, dit-il, *le Marathon du médoc a toujours été un événement important de l'année. Originaires de Cissac, nous venions tous les ans aider l'association des Amis de Saint-Martin, dont notre père fait partie, à ravitailler les coureurs. Quelques années plus tard, notre père s'est lancé le défi de le faire, alors on l'a supporté, notre mère, mon frère et moi, avec beaucoup de fierté pendant plusieurs années. Il nous a beaucoup inspirés puisque, aujourd'hui, on partage la course tous les trois - et même tous les quatre, car notre mère sillonne les routes à vélo pour nous encourager le plus souvent possible. Cette course est devenue un moment de famille que nous préparons longuement chaque année pour le transformer finalement en souvenir important. Nous espérions, mon frère et moi, cette année, améliorer encore nos temps et fouler le tapis de l'arrivée en même temps, tous les espoirs étant permis : en 2025, Thomas, avait terminé 7e du classement général en 02 h 41' 58 " et été 1er de la catégorie MOH. Blessé au genou, j'avais terminé alors en 2 h 49'.* « Leur père Éric, jeune sexagénaire qui a couru le marathon en 04 h17', précise : »*Thomas a dû abandonner à quelques kilomètres de l'arrivée pour des douleurs vives à la cuisse, sinon ils auraient fini en même temps…*« . » *Mes deux fils courent en 2022 leur 1er Médoc, Thomas en 02 h 43' 15" et Simon en 02 h 46' 00", l'un finissant 9e et l'autre 10e* ! « Au vu de leur progression, passion et détermination, ils pourraient être les heureux vainqueurs de demain ! ■



Défi relevé Sandra Boyer et ses supporters de charme *PHOTOS JDM-MN*



Courir son 1er marathon à 80 ans : un rêve réalisé par Guy Samsoën, *PHOTO S. SAMSOËN*



Simon Téreygeol,1er de sa catégorie, 5e au classement général.

COURSE À PIED.

Alexis Turpin vainqueur de l'épreuve reine



Alexis Turpin a bouclé le 10 km en 30 minutes et 36 secondes. *PHOTO JDM-AC*

C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la 27e édition de la Ronde de Parempuyre, célèbre course à pied organisée par l'Athlétic Club de Parempuyre (ACP), club qui fête ses 40 ans cette année. Animée par Christophe Rey, membre du Bureau de l'ACP et responsable de la Ronde, cette édition a marqué les esprits par ses profonds changements, eu égard aux précédentes.

Labellisation et sécurité renforcée

Première évolution importante, les 5 et 10 km, totalement sur route, étaient labellisés par la Fédération française d'athlétisme (FFA), c'est-à-dire que les deux courses ont fait l'objet d'un mesurage officiel par la FFA. Un objectif que le club avait en ligne de mire ces dernières années et qui est désormais atteint. La labellisation rend la course qualificative pour tous les championnats, jusqu'aux championnats de France. Il faut également noter que le 10 km était support du championnat de Gironde. Précisons toutefois que pouvaient concourir pour les championnats de Gironde uniquement les participantes et participants licenciés dans un club et portant le maillot du club durant la course.

Deuxième changement : le départ du 5 km a été donné à 9 h 15, avant celui du 10 km, à 10 heures, afin d'éviter un chevauchement des deux courses et ainsi de faciliter le travail des juges de la FFA. Mais l'évolution majeure concernant le parcours résidait dans le choix des lieux de départ et d'arrivée. Celle-ci était localisée sur l'avenue des Sports, à l'entrée de la Plaine des sports, située au niveau du portail près de l'école maternelle Jean-Jaurès. Un choix qui a permis d'élargir les zones de départ et d'arrivée, ce qui les a rendues plus sécuritaires que celles des années précédentes et bien visibles pour le public. Durant de très nombreuses années l'arrivée s'est située de l'autre côté de la Plaine des sports, c'est-à-dire à l'entrée principale. Le départ se trouvait, lui, rue Camille-Montoya.

Les champions

C'est Alexis Turpin qui a remporté le 10 km, grâce à un temps de 30 minutes et 36 secondes. Emrik Sizarols s'est emparé de la seconde place, obtenue sur un temps de 30 minutes et 40 secondes. Par ailleurs, il est le vainqueur du 5 km, réalisé en 14 minutes et 56 secondes. Mathieu Ruppel a complété le podium, en 33 minutes et 10 secondes. Cécilia Mobuchon est arrivée à la première place chez les dames, grâce à un temps de 38 minutes et 59 secondes. La deuxième place est revenue à Alexandra Mouysset, qui a terminé la course en 39 minutes et 08 secondes, et la troisième à Ilona Bornazeam, pour son temps de 39 minutes et 44 secondes. Saluons également la performance de l'athlète handisport Laurent Lebeault, qui a terminé le 10 km en 26 minutes et 16 secondes.

Notons encore que Gianni, enfant en situation de handicap et membre du Rugby Club Parempuyre, a participé au 10 km en joëlette (un fauteuil roulant monoroue tracté et dirigé par des membres du club).

La Ronde de Parempuyre s'est close par les courses réservées aux jeunes (750 mètres pour les enfants âgés de 7 à 9 ans et 1,5 kilomètre pour ceux âgés de 10 à 13 ans) puis par les podiums et la remise des récompenses. Comme chaque année, la Ronde a débuté à 9 heures par la randonnée et la marche nordique, d'une distance de 12 km.

Alexandre CORSAN
■

► **VENDAYS-MONTALIVET**

Championnat de Longboard

Le championnat de France Masters de Longboard aura lieu samedi 26 septembre et dimanche 27 septembre à Montalivet. De 9 heures à 18 heures, le public pourra suivre les compétitions qui se dérouleront sur les vagues de la plage sud de Montalivet. Le samedi soir, il pourra assister à un concert de Funk on the Beach et se déhancher lors d'un Dj-set. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, est organisé par la Fédération française de surf, l'association Lakbine et l'association Kokoloco Surf Club.

Les nouveautés du club de Saint-Vivien

TENNIS. L'assemblée générale du Tennis Club de Saint-Vivien-de-Médoc, a permis de faire un point sportif et financier sur la saison écoulée et d'exposer orientations et nouveautés de la saison 2026-2027.

Dominique ROUYER

L'assemblée générale du Tennis Club de Saint-Vivien s'est tenue le 12 septembre dernier en présence de Pierre Marque, premier adjoint municipal. On a notamment pu y découvrir une nouvelle activité proposée par le club : le pickleball.

Le pickleball est un sport de raquette, qui mélange des éléments de tennis, de badminton et de tennis de table. Il se joue sur un terrain plus petit qu'un court de tennis. Particulièrement convivial, il est moins physique que le tennis, accessible à tout âge et facile à apprendre. Le pickleball a vu le jour en 1965 aux États-Unis. Il est devenu très populaire : 25 millions de pratiquants sont recensés à ce jour. En France, l'aventure est plus récente : la Fédération nationale de pickleball, officiellement reconnue depuis 2018, intègre la Fédération française de tennis en janvier 2026. Elle compte 35 000 joueurs fin 2025 et connaît une croissance fulgurante de plus de 20 % par an. Encouragé et soutenu par les représentants régionaux de la fédération nationale, le Tennis Club de Saint-Vivien s'est engagé à développer le pickleball dès cette rentrée.

Para-tennis et nouvel encadrement

En raison de l'arrivée dans la commune du 73e joueur français de tennis-fauteuil, le Tennis Club de Saint-Vivien a décidé d'ouvrir grand ses portes au para-tennis et de mettre tout en œuvre afin de faciliter l'accès à ce sport et aux infrastructures locales à tous les joueurs de la discipline souhaitant rejoindre le club.



La bonne ambiance d'un match, cet été au Tennis Club de Saint-Vivien-de-Médoc. *PHOTO JDM-DORO*

Une nouvelle équipe encadrante pour petits et grands se met également en place : le Tennis Club de Saint-Vivien se donne les moyens d'accueillir plus de joueurs et de progresser dans les compétitions en s'entourant, dès la rentrée et pour toute la saison 2026-2027, de trois nouveaux coaches sportifs. Deux d'entre eux sont en formation professionnelle « Éducateur Tennis », une formation chapeautée par la Fédération française de tennis. Dans ce même élan, le Tennis Club de Saint-Vivien et sa présidente, Aurélie Martin, ont travaillé avec la municipalité et son premier adjoint Pierre Marque, pour poser les premières pierres d'un rapprochement du club avec l'école primaire de la commune. L'intervention des éducateurs sportifs n'attend plus que l'aval de l'Académie et ses agréments, afin de proposer rapidement de nouvelles activités scolaires. ■

VOILE.

Un national au CVBCM



Le podium du National 590. *PHOTO JDM-PJ*

Durant le week-end des 12 et 13 septembre, le Cercle de voile de Bordeaux-Carcans-Maubuisson (CVBCM) s'était vu confier l'organisation du National 590. Pourtant, au premier signal de départ, il n'y avait que des équipages girondins sur la ligne, notamment venus des clubs d'Arès, Taussat Cassy, Arcachon ou encore Le Ferret. Durant la journée du samedi 12 septembre, plus propice à la navigation, se sont disputé 4 régates permettant l'homologation de la compétition. Durant celle du dimanche, beaucoup plus calme en vent, il a quand même été possible de finir la régate du jour sans modifier le classement et le podium déterminés la veille. Et avec trois victoires homologuées, l'équipage du bateau *Sterne*, composé de Jean-Baptiste Bossuet (CV Arcachon), Vincent Le Serec (CV Cazeaux-Lac) et Orotz Iturralde (CL Biscarrosse) s'est imposé de deux petits points devant *Bibou*, un équipage essentiellement issu du club CN Taussat Cassy. Lors de la proclamation des résultats, Sébastien Rebillard (CV Arcachon) a tenu à saluer et remercier le CVBCM pour son organisation, particulièrement l'armada de bénévoles à terre comme sur l'eau. Christophe Richard, vice-président du club et président du comité de course de la régate l'a à son tour remercié pour ses félicitations, avant d'inviter l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.

Patrick JOUANNET ■

FOOTBALL.

Les Médocains doivent mieux faire !

Le week-end des 19 et 20 septembre fut en demi-teinte pour les clubs médocains, qui ont enregistré plus de défaites (4) que de victoires (3) durant cette journée de championnat - la 2e en Ligue de Nouvelle Aquitaine (LNA) et la 1re en Départementale (D1). En LNA, le FCC Médoc Atlantique a notamment subi son deuxième revers à domicile, tandis que l'équipe d'Arsac-Le Pian s'imposait à la Bergerie. En R3, on retiendra la 2e belle victoire du FC Médoc-Océan, la SJ Macau et l'ES Blanquefort chutant à l'extérieur. À l'étage Départemental, l'ES Eysines emporte la victoire, les réservistes du FC Médoc-Atlantique partagent leurs points et le CA Sainte-Hélène enregistre une courte défaite à l'extérieur. 8 confrontations en Coupe d'Aquitaine promettent des incertitudes et des surprises durant les matchs de coupes de ce week-end.

Les tours de coupes des 26 et 27 septembre :

Coupe de France (4e tour) : CA Sainte-Hélène (D1) – FC Talence (R2) ; **Coupe de France féminine (2e tour)** : US Bouscat (R2) - Arsac-Le Pian (D1) ; **Coupe de Nouvelle Aquitaine (tour 3)** : CMO Bassens (R3) - Arsac-Le Pian (R2) / FC Estuaire Haute Gironde (R3) - ES Blanquefort (R3). AS Lamarque (D3) - US Cenon (R3) / FC Gradignan (D2) - FCC Médoc-Atlantique (R2) / USL Saint-Augustin (D2) - SJ Macau (R3) / AS Le Taillan (R3) – FC Médoc Océan (R3) / RC Bordeaux (R3) - ES Eysines (D1) / FC Parempuyre (D2) - Vendays (D2). **Coupe de Gironde (2e tour)** : Pauillac-Saint-Laurent – RHCHR Bordeaux / FC Castelnau - AJA Caudéran / USC Léognan - Saint-Seurin-Saint-Estèphe / CMS Haut Médoc - Avensan-Moulis / Beychevelle - US Ludon. **Coupe du District (3e tour)** : FCC Médoc-Atlantique 2 - ES Blanquefort 2 / SJ Macau 2 - US Bouscat 3 / Saint-Bruno 2 - FC Médoc-Océan 2.



Coupe de France : gros challenge en perspective pour le CA Sainte-Hélène. *PHOTO JDM-PJ*

Patrick JOUANNET ■

SAINTE-HÉLÈNE.

Week-end difficile pour les pongistes



Les équipes de Sainte-Hélène et de Lesparre-Médoc. *PHOTO TT CA SAINTE-HÉLÈNE*

Le week-end des 19 et 20 septembre, marqué par les festivités de la Sainte-Croix, foire traditionnelle du village, n'a pas été une franche partie de plaisir pour trois des quatre équipes de tennis de table sainte-hélènois, qui entamaient leur parcours en championnat, reconnaît Christophe Lestage, président joueur de la section.

L'équipe 1, rétrogradée en R3, s'est fait surprendre par une jeune équipe de Lesparre-Médoc (06-08), qui s'était pourtant difficilement maintenue à ce niveau durant la saison précédente ! Le constat est lourd car, sur le papier, Sainte-Hélène était archi favorite. Ce résultat remet déjà en cause ses objectifs de remontée immédiate. La 2e équipe évoluant également en R3 partage ses points (07-07) avec son homologue de Lesparre. Elle a accompli une bonne prestation, légèrement supérieure, mais encore insuffisante à ce niveau. En départementale 1, la marche était trop haute pour l'équipe 3, qui a tenu tête à son adversaire du jour jusqu'à mi-parcours, dans des parties particulièrement engagées, 8 rencontres sur 14 se terminant en 5 sets ! Enfin, la bonne surprise du week-end vient de la D5, qui continue de jouer les trouble-fêtes dans cette phase de brassage, en s'imposant largement à l'extérieur.

Patrick JOUANNET ■

Prochain rendez vous des pongistes locaux dans 15 jours pour la 2e journée de championnat, où s'imposera l'impératif challenge de la remobilisation des équipes fanions.

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**190**

Clôture de liquidation

Dénomination : **APPY ULM**.
Forme : SASU société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 254 Route de la Rente, 33570 Petit Palais et Cornemps.
907650568 RCS de Libourne.

Aux termes de l'AGE en date du 31 juillet 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur BERTRAND LAMY de LA CHAPELLE demeurant 254 ROUTE DE LA RENTE, 33570 Petit Palais et Cornemps et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS du LIBOURNE.

Le liquidateur

A2625**210**

Selarl Christophe DEMONT
Avocat
9 Avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE

GC

Société à responsabilité limitée au capital de 5 718,75 €
Siège social et siège de liquidation : 2e étage passage Sarget 33000 BORDEAUX
383 362 225 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le PV des décisions collectives des associés du 21 août 2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation le 21 août 2026. Dépôt des actes : Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la liquidatrice : Françoise COUDER



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2625**526**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre de la procédure d'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2026-2032, la Communauté de communes Médoc Estuaire organise une participation du public par voie électronique sur son site internet. Le PCAET définit la stratégie et les objectifs territoriaux pour atténuer et s'adapter au changement climatique, ainsi que les mesures en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air. L'ensemble des pièces composant le PCAET sera soumis à la consultation du public du 16 octobre au 15 novembre inclus et seront consultables en version numérique (https://www.cc-medoc-estuaire.fr/agir-pour-lenvironnement/) ou en version papier au siège de la Communauté de communes (26 rue de l'abbé Frémont, 33 460 Arsac). Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra faire part de ses observations et propositions par courrier à l'attention de Madame la Présidente, par courriel à dev.territorial@medoc-estuaire.fr ou sur le registre papier disponible au siège de la Communauté de communes. Au terme de la période prévue, un bilan de l'ensemble des observations sera réalisé et consultable par voie électronique sur le site internet de la Communauté de communes. Ce bilan sera communiqué aux instances de pilotage du PCAET afin que les observations puissent être prises en compte dans les orientations et priorités suivies par le PCAET. À la suite de la prise en compte des avis et de la consultation le cas échéant, l'adoption du PCAET définitif sera soumise à l'examen du Conseil communautaire.

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Peintre en batiment particulier, recherche travaux de peinture intérieur extérieur papier peint revêtement de sol ravalement de façade joint de bande de placo Cesu Tél: 06 86 93 78 05

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

ANIMAUX



SOS CHAT PERDU, sur VENSAC 33590 OASIS pucé castré tigré gris clair rayé noir Tél: 06 10 09 21 29

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lejournaldumedoc.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE JOURNAL DU MÉDOC
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 15H30** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence du **JOURNAL DU MÉDOC**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Le train des festivités à toutes saveurs !

GOÛTS. Les 16, 17 et 18 octobre, Margaux Saveurs ouvrira sa 17e édition dans les quatre communes qui composent l'appellation viticole margaux.

Dominique BARRET

On ne change pas un combo gagnant. Musique, visites et dégustations dans les châteaux viticoles, repas et marché de bon goût font la réussite de Margaux Saveurs, dans cette recherche d'équilibre entre événement populaire et moments privilégiés[1]. Depuis sa création, ce festival de saveurs est conçu précisément pour rendre plus accessible l'univers du vin, ses métiers, ses traditions, son patrimoine culturel aussi. Cette 17e édition, des 16, 17 et 18 octobre ne déroge pas à la règle, en proposant une riche programmation dans les quatre communes qui constituent l'assemblage de l'AOC margaux : Arsac, Labarde, Soussans et bien sûr, Margaux-Cantenac. Elle s'inscrit dans le cadre de Vignobles en Scène, le grand rendez-vous annuel de l'œnotourisme en France. Inspiré des Journées européennes du patrimoine, cet événement national met à l'honneur chaque troisième week-end d'octobre les destinations labellisées Vignobles & Découvertes

Margaux Saveurs, c'est aussi une association organisatrice, composée d'une petite équipe de sept bénévoles et présidée par Julie Roblet. Dans les rouages de cette organisation, une nouveauté est le pass dégustation et visite, expérimenté l'an passé et amélioré cette année, grâce à l'investissement consenti dans un outil informatique à la hauteur de cette billetterie en ligne. Son coût, qu'il faudra calculer à la fin de cette édition, pourrait être compris « *entre 2 000 et 4 000 euros* », selon Julie Roblet. Mais il porte déjà ses fruits en termes d'efficacité, puisque depuis l'ouverture à la vente, le 31 août dernier, 160 pass ont déjà été vendus contre 102 en 2025, au total. « *En trois semaines et demie, on en est là* », constate la présidente de Margaux Saveurs, satisfaite de cette réussite. La mise en place de ce pass dégustation permet une homogénéisation tarifaire des prestations proposées par les propriétés viticoles partenaires. La charte proposée aux viticulteurs par le syndicat de l'appellation margaux fixe à 15 euros le montant maximal du pass. Julie Roblet note par ailleurs « *un regain d'intérêt* » des restaurants inscrits à Margaux Saveurs, avec de nouvelles tables cette année, à l'exemple de L'Auberge des grands vins à Labarde ou des Joly Choses à Cantenac.

Le vin s'accompagne souvent bien en musique. Tout au long du week-end, des concerts sont ainsi programmés dans les églises des quatre communes. Un moment fort sera, vendredi 16 octobre, le dîner de la gerbaude, marquant la fin des vendanges, dans la salle des fêtes de Port-Aubin (bourg de Cantenac), l'animation musicale étant assurée par le duo bordelais June Souls. Le lendemain, samedi 17 octobre, un autre moment à cocher dans votre agenda est la Soirée des saveurs et du marché gourmand, de 18 heures à minuit, dans la salle des fêtes de Margaux-Cantenac (cours Pey-Berland, bourg de Margaux), auquel participera le comité des fêtes, et le concert gratuit, à 21 heures, du groupe bordelais Sandy Smoke. Avis aux petits chanceux qui auront pu réserver leurs places dans le riche programme de ce festival des saveurs, le déjeuner au Château Haut-Breton Larigaudière (Soussans), parrain de cette édition 2026, fera à coup sûr partie de ces quelques heures durant lesquelles on peut goûter aux subtilités d'un art de vivre.

■



Le groupe Sandy Smoke, ici en 2022 à Margaux Saveurs, revient cette année sur scène. *PHOTO ALAIN PY*

1. Faites votre choix dans le programme détaillé de Margaux Saveurs sur le site Internet : www.margauxsaveurs.com

SALON DU LIVRE.

Des pages et des feuilles de vigne à Saint-Estèphe

Lors du salon du livre de Saint-Estèphe, le 4 octobre, il faudra savoir sortir du grand espace Guy-Guyonnaud pour se rendre au foyer rural, où Marc Vigneau, ancien conservateur aux Archives départementales de la Gironde, tiendra à 15 heures une conférence en entrée libre sur un thème intriguant : « *Décrire et dessiner le Médoc* ». Il s'agit de présenter les richesses documentaires consacrées au Médoc aux XVIIIe et XIXe siècles, de raconter comment et pour quelles raisons on a commencé à représenter dans le détail la presqu'île médocaine à travers deux époques : quand les seigneurs faisaient réaliser des plans de leurs seigneuries en Médoc et l'aventure du cadastre napoléonien dans la première moitié du XIXe siècle. « *Ce n'est pas de la cartographie pure : il s'agit vraiment de travaux de détails qui ont pu être faits pour chaque village, pour révéler les activités humaines, les édifices remarquables, etc.* », explique Marc Vigneau, responsable de la revue *Terre et mer : archives et patrimoines du Médoc,* éditée par la Société d'art et d'histoire des pays médocains.

Pour le reste, sous le grand « chapiteau » de Lire dans le Vignoble : la marraine de cette 19e édition sera la romancière Irène Frain. Elle rejoindra à Saint-Estèphe la présidente d'honneur Anny Duperey, actrice, comédienne et romancière, ainsi que le journaliste Jacques Cardoze, parrain de cette édition 2026.

L'actrice, réalisatrice et scénariste Bénédicte Delmas fera son retour en terre stéphanoise, où son ouvrage, *Jeanne la rebelle de Dieu* (Fayard, 2024), a reçu le Prix du roman historique. Le scénariste de bande dessinée Matthieu Gargallo (Thitaume), ainsi que la chroniqueuse télé et YouTubeuse Caroline Munoz, seront également à l'affiche du salon du livre, durant cette journée ponctuée de séances de dédicaces des auteurs et invités. Un atelier de création en pâte Fimo sera animé par l'artiste jeunesse Laurence Domenech. Toujours pour les enfants, une chasse au trésor est programmée de 10 heures à 11 heures et de 15 h 30 à 17 heures, lors de laquelle il s'agira de résoudre des énigmes, de suivre des indices à travers les univers déjantés des *Lapins Crétins* (Romain Pujol et Thitaume, Éditions Glénat), d'*Avni* (Romain Pujol, Bayard Jeunesse), *Apocaline* (Romain Pujol et Saïd Sassine, Glénat) et *Patatras au royaume de Tralala* (Matthieu Gargallo et Lucie Bryon, Sens dessus dessous).

Comme toujours, les têtes d'affiche permettent d'attirer le grand public et de profiter aux nombreux auteurs locaux et régionaux qui font de Lire dans le Vignoble un grand moment de la vie culturelle et populaire en Médoc.

D.B.

■



Le scénariste de BD Matthieu Gargallo, alias Thitaume, est l'un des invités de Lire dans le Vignoble. *PHOTO THITAUME*

Lire dans le Vignoble, dimanche 4 octobre, de 9 heures à 18 heures dans l'espace Guy-Guyonnaud de Saint-Estèphe.



Une escapade gourmande et récréative

DÉCOUVERTE. Le port de Lacanau accueillera cette année le Grand Pique-Nique du Parc naturel régional (PNR) Médoc. Un rendez-vous ludique et familial pour découvrir les merveilles du territoire tout en satisfaisant ses papilles.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Le PNR Médoc vous invite le 4 octobre à un grand pique-nique familial, à la découverte des bons produits du territoire, au bord du lac de Lacanau. *PHOTO PNR MÉDOC*

L'horizon bleu du lac de Lacanau convoque immédiatement des visions de ces belles journées de chaleur où l'on y flâne et s'y rafraîchit en famille. Mais derrière cette image de carte postale, se révèle également un environnement riche pour la faune et la flore médocaine : la cistude d'Europe, tortue endémique de notre territoire, y trouve elle aussi un terrain de jeu adéquat ; la délicate lobélie s'y épanouit. C'est cette charmante zone humide, à la fois si méconnue et si familière, que le Parc naturel régional (PNR) Médoc veut donner à redécouvrir à tous les Médocains (et les autres), lors de son traditionnel Grand Pique-Nique, qui se tiendra dimanche 4 octobre à la halte nautique de Lacanau-ville.

Pour ce faire, un vaste programme de sorties attend les visiteurs curieux et désireux de s'amuser. Qui plus est, ces sorties seront animées par des professionnels titulaires du label Valeurs Parc, c'est-à-dire attachés au territoire du Médoc, respectueux de son environnement naturel et qui placent l'humain au cœur de leur action. Ce sont des viticulteurs, des apiculteurs, des restaurateurs ; mais aussi des acteurs de la vie du territoire come le Siaebvelg (Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin-versant et étangs du littoral girondin), le CPIE (Centre permanent d'initiatives environnementales) Médoc ou la Fédération de pêche, qui vous raconteront la vie foisonnante du lac en vous emmenant en balade à vélo ou en canoë ; en vous proposant des expositions, des stands d'information ; en vous faisant goûter du miel et toutes sortes de bons produits fabriqués sur place.

À 12 h 30, la commune de Lacanau offira à tous les participants de partager un apéritif en musique : une belle mise en bouche avant de sortir votre pique-nique de votre sac ou de savourer l'un des petits plats proposés par les foodtrucks présents sur place. Mais c'est bien toute la journée, de 10 heures à 16 heures, que les animations se multiplieront, pour les grands comme pour les plus petits. Ces derniers ne bouderont probablement pas la tente à histoires proposée par la compagnie locale 24.92 ni la sortie sensorielle qui les invitera tout spéicalement à explorer les abords du lac, à 10 heures et 11 heures. Quatre séances d'initiations à la pêche rassembleront toute la famille au cours de la journée. Sans oublier les jeux, les quiz, les parties de géocaching... Ce Grand Pique-Nique est donc une merveilleuse occasion d'en apprendre plus sur ce lac dont on admire si souvent la beauté sans en soupçonner la diversité. Seul impératif : pensez à réserver vos places pour les différentes sorties qui rythmeront la journée !

■

Programme complet des sorties gratuites du Grand Pique-Nique sur : https://www.pnr-medoc.fr et inscriptions par mail à : info@pnr-medoc.fr ou par téléphone au 06 70 54 08 26.

FESTIVAL GRABUGE.

Une affiche qui mélange les genres

Les 9 et 10 octobre, le SunSka étend ses festivités estivales aux ailes de saison et lance Grabuge : un week-end fun et convivial à Lacanau, après un été éprouvant.

Pas de cases étroites mais du rire, du rythme et des voyages : on rit avec Kamini, on danse avec Rask, on se laisse emporter par la voix de Mariaa Siga, on s'étonne devant le beatbox de Vex & Beaxo, et on finit la soirée sur les platines de la bordelaise Peau d'Orange et des autres DJ du coin.

Les festivités démarreront vendredi 9 octobre à 19 heures par une première soirée de concerts. Le lendemain, samedi 10 octobre, pas besoin de billet pour commencer en douceur. On profite des animations, du goûter, des rencontres et de Ze Bar à Vinyles, à partir de 16 heures devant la salle L'Escoure. On fouille dans les bacs, on discute, on se met dans l'ambiance… Avant de monter sérieusement le volume pour la suite des concerts à 19 heures. Buvette et restauration sont prévues sur place.



Du one man show aux DJ set en passant par les mélodies ethniques, Grabuge s'annonce coloré et déjanté ! *PHOTO VILLE DE LACANAU*

Parce que ce genre de moment se partage. Parce qu'un festival en octobre, c'est la station qui se retrouve entre voisins, amis et curieux, loin de la foule de l'été. Parce que le samedi après-midi est gratuit et ouvert à tous. Et parce que c'est la première édition, celle dont on se souviendra : venez comme vous êtes et repartez avec le sourire !

Vanessa CHALUMEAU

■

Informations et billetterie sur le site de l'office du tourisme Médoc Atlantique.

La langue de nos anciens

UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire, et un soupçon d'humour… Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

Les chaleurs de l'été ont avancé la date des vendanges

▶ LAS VENDUUNHAS
Prononcer « binduugnous » avec - ou chuinté et -s final.

▶ LAS GRUNAS DAS RADIMS
Prononcer « las grunous » avec - ou chuinté et -s final das radims : insister sur le -ms final : les grains des raisins ont gonflé sous l'effet bienfaisant de quelques jours de pluie.

▶ LAS MAQUINAS A VENDUUNHAR
Prononcer « las maquinous » avec - ou chuinté plus -s final a binduugna. Les machines à vendanger viennent d'entrer en action.

▶ LAS JEIOSAS TROPAS DE VENDUUNHAIRES
Prononcer « las jéillousous troupous » - ou chuinté plus - s de binduugnayres : les joyeuses troupes de vendangeurs qui vont et viennent

▶ DENS LOS REGATS
Prononcer « dins lous regats » - ts final, dans les rangs des parcelles,

▶ SECATURT
Prononcer « sécaturt » avec - t final, sécateur en main, cueillant les grappes au jus sucré, ne laissant que

▶ LOS REVERDONS
Prononcer « réberdouns » -s final, les grapillons encore verts qui feront le régal de

▶ LAS TRIDAS E TORDS
Prononcer « las tridous » avec -ou chuinté et - s final- et tourts -ts final - des grives draines et musiciennes.

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en occitan.

Los Tradinaires

OÙ SORTIR !



DU 25 AU 27 SEPTEMBRE

LACANAU
« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À L'Atelier (15 route de l'Atlantique), Le Huga, 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 SEPTEMBRE

PAREMPUYRE
Bourse aux vêtements automne-hiver
L'Art Y Show, vendredi 9 heures - 19 heures et samedi 10 heures - 18 heures.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

ARSAC
Soirée atelier de dégustations avec animations et quiz
La Winery, 19 h 30.

BLANQUEFORT
Rencontre avec Yan Lespoux pour son roman *Les Amateurs*
Librairie L'Envers et L'Endroit, 18 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Salon des entrepreneurs : ateliers « Comment bien réussir mes premiers mois ? », « Facturation électronique » et « Le Déclic Vente : dépasser ses blocages et oser vendre » + nombreux exposants
Moulin des Jalles, 9 heures - 12 h 30.
- Atelier informatique
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures ou 13 h 30 - 15 h 30
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

HOURTIN
« L'Écosse », conférence animée par Corentin Sanchez Douillard
Salle d'animation de Hourtin-port, 15 heures.

LACANAU
- Soirée club des Échassiers du Porge : tournoi de pitch N'run
Pub La Canaulaise, 19 h 30.
- Concert du groupe Macadam
Casino, 20 heures.

LUDON-MÉDOC
Spectacle de théâtre (6 ans et +) par la compagnie Avide Vacarme
Bibliothèque, 18 h 30.

MACAU
Soirée « Mais où se cache l'illettrisme ? » Débat et recueil de témoignages avec l'association L'Oiseau Lire
Salle de la cheminée (mairie), 20 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Sortie découverte du brame du cerf en famille (apportez une lampe de poche)
Rendez-vous devant la mairie, 19 h 30 - 22 heures.

PAREMPUYRE
Soirée jeux en famille
Au club-house, 17 heures - 19 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Verveine débat sur le thème : « Le bonheur est-il dans la simplicité ? »
Médiathèque, 17 heures -19 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Une Soirée avec les chauves-souris : conférence et sortie d'observation
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 18 h 30 - 20 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Visite gourmande : « Les huîtres de port en port »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 heures.
- Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.
- Dialogue entre Hélène Perlant, autrice de *Le Déni* **et Jean-Michel Devésa, auteur de** *Cadavérée*
Librairie de Corinne, 18 h 30.

VERTHEUIL
Quiz de rentrée
L'Art en partage, 18 h 30.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

EYSINES
Festival Les Arts Mêlés, 18e édition : spectacles de théâtre, danse, arts du cirque ; exposition de photographies « L'Inattendu parmi nous » d'Anne-Sophie Annesse ; inauguration et lancement de la saison culturelle (samedi, 18 h 30, place du bourg)
Centre-boug, médiathèque et Le Plateau.

LACANAU
Salon du Bien-Être et de la santé au naturel : thérapies alternatives, art divinatoire, conférences
Salle des fêtes, 10 h 30 - 19 heures.

ORDONNAC
Week-end convivial des Courses en folie : vide-greniers, démonstrations d'endurance 2 CV cross et tracteurs tondeuses, baptême de 2 CV cross, restauration et buvette
Au stade.

VENDAYS-MONTALIVET
Longboard : championnat de France avec concert du groupe Funk On Da Beach et DJ set de David Walters ; expositions de vintage surfboardsde véhicules anciens et surf art
Plage sud.



La nouvelle saison de Musique au cœur du Médoc s'ouvre en tromb(ones) ce dimanche à Vertheuil par le concert de l'octuor Infinity Brass. *PHOTO MUSIQUE AU COEUR DU MÉDOC.*

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

ARSAC
- Les Samedis vignerons : dégustation gratuite des rhums arrangés Mama Sama
La Winery, 10 heures - 19 h 30.

BLANQUEFORT
Atelier de lecture jeunesse (3-6 ans)
Librairie L'Envers et L'Endroit, 16 heures.

BRACH
Rencontre-atelier avec l'illustrateur Guillaume Trouillard, dans le cadre du festival Ici - La nature se raconte
Bibliothèque, 10 h 30 - midi.

CARCANS-MAUBUISSON
Action parentalité sur le thème : « Scènes de vie - La vie en coulisse », atelier théâtre
Structure jeunesse, 10 heures - 12 heures (adultes) et 15 heures - 17 heures (ados).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Bal Trad' de l'association Mascaret, 15e édition : atelier d'initiation aux danses traditionnelles (16 heures - 18 heures), apéritif convivial et repas sorti des paniers (19 heures), bal enfants (20 h 30), bal animé par le Duo Aulédon (21 heures), puis scène ouverte (23 heures), buvette
Salle polyvalente Joseph-Despaze.

EYSINES
Atelier parents-enfants (18 mois - 3 ans) sur le thème du cirque
Crèche des cottages, 9 h 45 - 10 h 30 et 11 heures - 11 h 45.

HOURTIN
- Sortie pêche du CNHM
Rendez-vous au port, 7 h 26.
- Festival de rentrée : concerts d'Alex & Philippe, Mots aux Vents, Vince DC, Alex & Ory, pierrick Lambert, Éclipse, Carlouche, Ketty, Phil Walter & Sweetrium
La Maison Basque, à partir de12 heures.
- Gilles Souchal chante Brassens, **concert**
Salle d'animation de Hourtin-port, 18 heures.

LACANAU
Juliette et Roméo, **ballet de danse contemporaine**
L'Escoure, 20 h 30.

LE TEMPLE
« Le Rallye des fourmis », balade nature
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Plein Sud, 15 heures - 17 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Opération « Nettoyons la Nature ! » Ramassage de déchets
Rendez-vous sur le parking de la plage océane, 10 heures.
- « Marais du conseiller : mon littoral », balade nature
Rendez-vous communiqué sur réservation auprès du CPIE Médoc, 10 heures - 12 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Dernier jour de présence de la malle de jeux sur le thème de la forêt
Bibliothèque.

MACAU
Journée en famille : jeux, atelier maquillage, baby-gym, restauration, buvette
Complexe sportif Nelson-Mandela, 10 heures - 17 heures.

PAUILLAC
Seven, **spectacle de lancement de la saison culturelle, par Éric Le Collen**
L'Éden, 20 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Rencontre-dédicaces avec Patrick Azzura pour son roman, *Ana*
Médiathèque, 14 h 30.
- Le Diable au Cor, **théâtre par la troupe Les Drôles Gaillanais**
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Dîner (19 heures) et théâtre de plein air : représentation de J'Emballe Pas, par la troupe Les Trois Coups Médocains (20 h 30)
Guinguette Rol'And Guy.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Marché des Délices : marché de producteurs (10 heures - 17 heures) ; concert du groupe Accoust'Ease (14 heures - 16 heures) et ateliers lactofermentation, modelage d'argile, sculpture sur bois, couture vrac (14 heures - 16 heures)
Salle des fêtes, 10 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Concert du groupe Tiger Rose
Salle culturelle, 20 h 30.

VERTHEUIL
Soirée aux couleurs de l'automne (Dress code de saison)
L'Art en partage, 18 h 30.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Perchmaster 33, 2e édition : concours de pêche sportive à la perche aux leurres en binôme
Au lac.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Courses de voitures électriques TT 1/10e du Modéisme Électrique Club Girondin
Plaine des sports, 9 heures - 17 heures.

HOURTIN
- Concours de pêche du Sandre Hourtinais
Rendez-vous au lac, 8 heures.
- Tennis : tournoi Open de pickleball (doubles et doubles mixtes)
Tennis-club, à partir de 9 h 30.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Vide-greniers au profit des animaux
Place de l'église, 7 heures - 18 heures.

LACANAU
- Dernier jour de l'exposition des peintures de Marie Corrège
Église Notre-Dame-des-Flots.
- Semi-marathon de Lacanau, 1re édition (21 km)
Départ boulevard de la Plage, 9 heures.
- Rassemblement de voitures anciennes du Lacanau Classic Auto
Parking de la Cousteyre, 9 heures - 13 heures.
- Dimanche Dansé : ateliers chorégraphiques autour du spectacle Juliette et Roméo, animés par Tamara Fernando
L'Escoure, 10 heures - 11 h 15 (ados et pré-ados, 9 ans et + avec une pratique de la danse) et 11 h 30 - 12 h 45 (adultes pratiquant la danse).
- Méli-mélo de la pétanque au profit des sinistrés des incendies du Porge et de Saumos
La Pétanque Océane (place de Coubertin), 14 h 30 - 21 heures.

LE PIAN-MÉDOC
Vide-greniers
Parc de la mairie, 8 heures - 18 heures.

LE PORGE
Projection du documentaire *600 Degrés* **autour des mégafeux de 2022 et rencontre avec Florence Bolmont, adjointe à la culture de Landiras, responsable de l'accueil et du ravitaillement des pompiers en 2022 ; Éric Castex, sylviculteur à Moustey ; Jean-François Deutsch, agent ONF et garde forestier de la forêt usagère de La Teste ; Didier Swingedouw, climatologue, Directeur de recherche au CNRS et président d'AcclimaTerra ; Frédéric Corbion et Joël Peyrou du collectif Les Associés**
Salle des fêtes, 17 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Grand Loto du CCAS
Salle socio-culturelle, 14 h 30.

LUDON-MÉDOC
Opération « Nettoyons La Nature ! » Ramassage de déchets suivi d'un pot de







l'amitié
Rendez-vous sur le parking principal de l'étang de Paloumey, chemin de Coudannes, 10 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Zumba Holi (Dress code : blanc)
Plage du Pin Sec, 10 h 30 - midi.

PAUILLAC
Vide-greniers de solidarité de l'association Unis pour les orphelins
Sur les quais, 6 heures - 17 heures.

QUEYRAC
Vide-greniers de l'association NKR avec structures gonflables, exposition de karts, barbe à papa, buvette et restauration
Au stade, 8 heures - 18 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Dernier jour de l'exposition des œuvres de Terence Barnes (lampes), Corinne Becker (coloquintes), Béatrice Ayestaray (bijoux), Nicole Brard (céramiques raku), Sophie Cottin (peintures) et Joss Lac (peintures)
Galerie Beau Bourg, tiers-lieu.

SOULAC-SUR-MER
Dernier jour du festival Ciné en Courts, 86e édition
L'Océanic.

VERTHEUIL
Musique au cœur du Médoc : « Des cuivres », concert de l'Infinity Brass Band, suivi d'une dégustation de vins du château Haut-Marbuzet
Salle des Augustins (abbaye), 16 heures.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages, 14 heures - 15 heures.

PAUILLAC
Thé-ciné : projection du film *La Vie d'une femme*
L'Éden, 14 h 30.

MARDI 29 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages, 14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages, 17 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
L'Œil de Cassandre, **spectacle, par la compagnie Divers Sens, dans le cadre de Lire, Élire**
Bibliothèque, 18 heures.

EYSINES
Atelier massage parents-enfants (1 mois - âge de la marche)
Crèche des Cottages, 14 heures - 15 heures.

LE PORGE
Atelier d'écriture sur le thème : « Écrire son livre et l'auto-éditer »
La Grange à tiroirs, 18 heures - 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto des Troubadours de la Tour
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

LISTRAC-MÉDOC
Dernier jour de l'exposition « Slem »
La Briqueterie du Médoc.

SOULAC-SUR-MER
Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Dernier jour du concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

BLANQUEFORT
Ciné-goûter lecture autour du livre *Chien Bleu et autres belles histoires*
Les Colonnes, 15 h 45.
- Vente de livres et ciné-discussion avec la Librairie L'envers et l'endroit autour de l'adaptation du livre de Laurent Mauvignier, *Histoires de la nuit*
Les Colonnes, 20 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Dernier jour de l'exposition « Les célébrités naufragées »
L'Estran.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors « Chauffe-citron » : jeux de culture et mémoire
La Cabane aux partages, 10 heures - 11 heures.
- Atelier aquarelle parents-enfants sur le thème : « Forêt d'automne féerique »
Bibliothèque, 10 h 30 - 11 h 45.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages, 14 heures - 17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Dernier jour de l'exposition et du prêt d'œuvres d'art de Médoc Artothèque :
Médiathèque.

LACANAU
Un mois, un artiste : dernier jour de l'exposition des photographies de Thierry Magliulo
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier parents-enfants sur le thème : « L'Éveil et la motricité du tout-petit (0-3 ans) » animé par Raphaëlle Lesel, éducatrice de jeunes enfants
Salle socio-culturelle, 10 heures - 11 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville, 9 h 30 - 12 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Visite gourmande de la ferme de Neyran
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Soirée « Les découvertes de Monta » sur le thème : « Veillée sonore brame du cerf »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme de Montalivet, 19 heures - 21 heures.

DU 1ER AU 31 OCTOBRE

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des peintures de Claire Vitry
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

JEUDI 1ER OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Tout part en couille, **comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne, 10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne, 14 heures - 16 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Café estuarien du Conservatoire sur le thème : « Vivre (à l'époque) au Lazaret »
Salle des fêtes, 18 heures - 19 heures.

JUSQU'AU 5 OCTOBRE

BLANQUEFORT
Exposition des œuvres de l'artiste plasticienne Karine Blanchet et de l'artiste concepteur 3D Anthony Gauthier
Au QG.

JUSQU'AU 8 OCTOBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
« Regards sauvages », exposition de photographies d'Allison Costalonga Jeambaire sur la faune sauvage de Cussac-Fort-Médoc
Fort-Médoc.

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

BRACH
« Comment un livre vient au monde ? »
exposition
Bibliothèque.

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« Évasion », exposition des œuvres de Catherine Rivera
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

OÙ SORTIR !



LE JEU DU JDM

6		2		5		9	8	
	9		2		3			
	5	7	9	4	6		1	2
5	4	1	6	7		8		3
2		3			4		6	
	6	9	8		5	4		1
4		8	3		7		5	
3					9			8
	2			1			3	7

NIVEAU : **FACILE**

	5	1						
	2	7		1	9			8
		4			6	7	1	
	8						9	
		9	3			6	5	
				4	5	8	2	
2							8	6
	4							9
	9			8	7			

NIVEAU : **MOYEN**

Les SUDOKUS

Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, pour qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solutions

3	9	6	2	8	7	1	4	5
1	4	8	5	6	3	2	7	9
2	7	5	1	9	4	3	8	6
4	6	3	9	5	8	7	2	1
7	2	9	4	3	6	5	1	8
5	8	1	7	2	9	4	6	3
9	3	4	8	7	2	6	5	1
6	1	7	3	4	5	9	8	2
8	5	2	6	1	9	3	7	4

7	3	6	8	1	4	5	9	2
9	4	1	5	2	6	7	3	8
2	5	8	3	9	7	6	1	4
1	2	3	9	4	5	8	6	7
4	6	9	2	8	1	3	7	5
8	7	5	6	3	9	4	2	1
3	9	4	1	7	2	6	5	8
5	1	2	4	6	8	9	3	7
6	8	7	7	5	3	1	4	9

SAINT-ESTEPHE

19e Salon du Livre « Lire dans le Vignoble »

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026 | *DE 9H À 18H*

140 exposants, auteurs, écrivains, maisons d'éditions, peintres, photographes...

Dédicaces et partages avec les invités d'honneur, invités, auteurs, artistes et d'autres surprises



9h-12h : séance de signatures avec Jacques Cardoze (parrain de l'édition)

9h-18h : dédicaces et rencontres avec les auteurs et les invités d'honneur

Toute la journée : atelier de création en pâte Fimo, avec l'artiste jeunesse Laurence Domenech

10h-11h et 15h30-17h : chasse au trésor jeunesse. Résolvez les énigmes, suivez les indices et tentez de découvrir le trésor caché du salon

11h : inauguration officielle Suivie d'un cocktail du terroir.

15h : conférence : « Décrire et dessiner le Médoc », animée par Marc Vignau, ancien conservateur aux Archives départementales de la Gironde (foyer communal – entrée libre)

15h30-16h : rencontre jeunesse avec Romain Pujol et Thitaume, plongez dans l'univers déjanté des Lapins Crétins, d'Anvi, Apocaline et Patatras au royaume de Tralala en compagnie de Muriel et Marie-France

16h30 17h15 : Démonstration culinaire par le chef du restaurant « Des Vignes et des Anges »

17h : Remise du Prix du public « Prix Saint-Estèphe des Arts plastiques » de l'École Michel-Vidou

17h30 : Remise du Prix du public « Prix Saint-Estèphe des Arts plastiques »

Un rendez-vous incontournable, avec comme invités d'honneur :



ANNY DUPEREY
Présidente d'honneur, écrivaine et comédienne



© Bénédicte Roscot

Irène FRAIN
Marraine et écrivaine



Jacques CARDOZE
Journaliste, chroniqueur, présentateur et parrain



Bénédicte DELMAS
Réalisatrice et autrice



© Karo Cottier

Caroline MUNOZ
Créatrice de contenus nature et jardin



Evelyne DRESS
Actrice, écrivaine, réalisatrice et peintre



Astrid VEILLON
Actrice, autrice et réalisatrice



© Aris Bafaloukas

Christos MARKOGIANNAKIS
Auteur



THITAUME
Scénariste BD et auteur

mais aussi Mireille Dumas, Thierry Beccaro, Claude Sérillon, Pierre Bonte, Jean-Michel Djian, Jean-Pierre Alaux, Romain Pujol

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

www.mairie-saint-estephe.fr | 05 56 59 35 93

Création graphique : *Le Journal du Médoc*